



RAPPORT

DE GESTION

2014

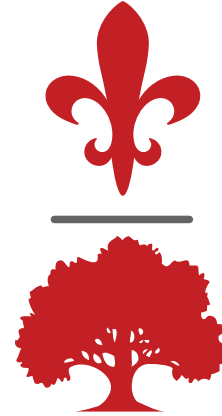




TABLE DES MATIÈRES

-	Le mot de la Présidente	5
-	Qui sommes-nous ?	
o	L'Intercommunale CHUPMB	7
o	Les activités de l'Intercommunale	9
o	Le CHU Ambroise Paré	10
o	Le CHP Chêne aux Haies	14
o	L'organigramme général	17
o	Le personnel.....	18
o	L'accroissement de l'activité	19
o	Informations légales et statutaires.....	20
-	Les évènements de l'année 2014	26
-	Bilans d'activités	
o	Activités médicales.....	32
o	Activités infirmières et paramédicales.....	36
o	Ressources Humaines	39
o	Département informatique.....	40
o	Département administratif et financier	41
o	Département logistique et infrastructures	42
o	Département de la Pharmacie	43
-	Comptes annuels et statistiques d'activité	
o	Statistiques d'activité.....	45
o	Comptes annuels	49
•	Comptes consolidés CHUPMB.....	50
•	Annexes aux comptes annuels.....	54
•	Résultats et projections 2011 - 2016	58
o	Rapport du réviseur.....	62
o	La liste des adjudicataires	64





En cours de rédaction





QUI SOMMES-NOUS ?



L'INTERCOMMUNALE CHUPMB

L'Intercommunale Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons-Borinage (CHUPMB) est une société coopérative à responsabilité limitée qui a été fondée en 1990.

Active dans le secteur de la santé, elle a pour objet de promouvoir la création, l'acquisition, la construction d'institutions médico-sociales et des infrastructures nécessaires aux besoins des associés, tels que des hôpitaux, des cliniques, des polycliniques, des maternités, des centres de santé, des maisons de repos et de soins, des maisons de soins psychiatriques, des initiatives d'habitations protégées, des centres de prévention ou encore des crèches.



La gestion et l'exploitation du « Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré » et du « Centre Hospitalier Psychiatrique Chêne aux Haies » sont, aujourd'hui, le cœur de sa mission.







LES ACTIVITÉS DE L'INTERCOMMUNALE

Les activités de l'Intercommunale comprennent :

Deux sites hospitaliers :

- Le Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré
- Le Centre Hospitalier Psychiatrique Chêne aux Haies

Une offre intégrée de soins de proximité :

- Le Centre de Médecine Sportive à Mons
- Le Centre d'Imagerie Médicale et de Radiologie à Jemappes
- Le Centre de Consultations à Boussu
- Un vaste réseau de centres de prélèvements
- L'Espace Santé du Marché aux Herbes

Des services extrahospitaliers :

- La Maison de Soins Psychiatriques « Mozart »
- Le Projet « 107 » - Région Hainaut
- La Crèche « Les Ropieurs »
- Le service de soins à domicile de Mons Borinage

Le CHUPMB développe également son réseau de soins au travers de **conventions et d'associations**, à des degrés divers, avec d'autres institutions hospitalières. Parmi ces dernières, nous citerons, notamment, le CHU de Charleroi, le CHU Tivoli, l'hôpital Erasme, l'institut Jules Bordet ou encore les autres hôpitaux régionaux dans le cadre de l'association Chambord.

Soucieux d'offrir à la population du Hainaut les meilleurs soins dans tous les secteurs médicaux, une **convention de groupement d'hôpitaux** a également été signée entre le CHUPMB, l'ULB, l'ISPPC (Intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi) et le CHU Tivoli.

En matière de recherche, la mise en place d'un partenariat scientifique durable avec l'UMONS a émergé en 2012 par la création de **l'UMHAP, Medical Research Center**.

Enfin, dans le but de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de ses patients, l'hôpital n'a de cesse de se développer. Il propose une offre de soins en constante évolution, en déployant de nombreux **projets** ambitieux.





LE CHU AMBROISE PARÉ

Le Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré, hôpital général public situé à Mons, offre un large éventail de soins et de services hospitaliers généraux et spécialisés tant pour l'adulte que pour l'enfant.

Afin d'offrir à la population de Mons-Borinage la structure de soins la plus complète possible, le CHU Ambroise Paré développe également ses activités au travers de plusieurs hôpitaux de jour, de services médico-techniques et de consultations spécialisées.

L'hôpital s'est lancé, il y a quelques années, dans une importante politique d'investissements qui a totalement changé la configuration de ses installations. Ces transformations se poursuivront au cours des prochaines années sur ses différents sites.

Structuration des lits agréés par indice - Agrément « Ambroise Paré » au 31/12/2014 :

Indice	Catégorie	Lits
A	Neuro-psychiatrie	30
C	Chirurgie	82
D	Médecine	76
C+D	Mixte Chirurgie - Médecine	24
E	Pédiatrie	27
G	Gériatrie	74
I	Soins Intensifs	9
M	Maternité	20
Sp	Revalidation	40
Sp	Soins palliatifs	6
Total		388

Le développement important de l'activité de l'hôpital nous a toutefois amenés à mettre en exploitation des lits supplémentaires au fur et à mesure de l'afflux des nouveaux patients. Au 1^{er} juillet 2014, le CHU Ambroise Paré a acquis 40 lits aigus auprès du centre hospitalier Peltzer-La Tourelle à Verviers. De plus, 30 lits «MSP» non exploités ont été échangés contre 12 lits aigus.



LA DIRECTION MÉDICALE ET LA COMPOSITION DES SERVICES MÉDICAUX

La Direction Médicale de l'hôpital est assurée par le Dr Catherine WINANT, Directeur Médical, et par le Dr Michel GENARD, Directeur Médical associé.

DIRECTION MEDICALE
Dr Catherine WINANT
Directeur Médical
Dr Michel GENARD
Directeur Médical Associé

Site CHU Ambroise Paré

<p>PEDIATRIE</p> <p>Dr S. VAN STEIRTEGHEM CS Dr C. BASIMIAUX Prof. CASIMIR Dr M. CAVENALLE Dr Y. COULON Dr N. KISMA Dr J.-P. LEKEU Dr L. LIMPOURG Dr J.-M. ROBAERT Dr C. VERBEKEN</p> <p>ORL</p> <p>Dr P. LEICH, CS Dr P. BOCA Dr A. DE BONT Dr M. LIEGEOIS Dr S. RENOUY Dr C. SOUCHAY</p> <p>DERMATOLOGIE</p> <p>Dr E. BERLINGIN, CS ff Dr L. BARAS Dr N. BECKMANN Dr A. CASSABANDA Dr C. DEBOUCK Dr J.-J. DOLLEU Dr C. FRELCOURT Dr G. LAMY Dr V. VALAËYS</p> <p>GYNECOLOGIE</p> <p>Dr K. CRENER, CS Dr B. CALLEBAUT Dr G. CEYSENS Dr L. CHAPPELLE Dr X. CHAVET Dr K. CLAUS Dr S. DA COSTA CORREIA Dr R. DONATI-SARTI Dr J.-M. DRUART Dr M. FLAMANT Dr C. GOSSIERES Dr Y. HENRIET Dr R. KADRI Dr P. LABUCC Dr D. LEROY Dr N. MOENS Dr O. MOREAUX Dr S. PETKOVA Dr F. ROELANTS Dr Y. SALAME Dr C. SCOREY Dr J.-F. SIMON Dr B. VALEMBOS Dr B. VAN BILSEN</p> <p>GERIATRIE</p> <p>Dr C. ALMPANIS Dr C. DIAMBIELLA Dr V. PIRE Dr A. DAL BO, med.gen.</p>	<p>OPHTALMOLOGIE</p> <p>Dr M. ADLER, CS ff Dr N. ALAERTS Dr D. BOISDEQUIN Dr C. CUVILLER Dr J.-M. GERARD Dr N. KISMA Dr Y. COULON Dr J.-P. LEKEU Dr L. LIMPOURG Dr J.-M. ROBAERT Dr C. VERBEKEN</p> <p>NEUROLOGIE</p> <p>Dr A. ELZESEGI, CS Dr R. BOUTON Dr C. CUVILLER Dr J.-M. GERARD Dr A.-G. HERBAUT Dr L. RALEA MASHDRAG Dr P. REDONDO SAEZ Dr L. ROBERT</p> <p>NEUROCHIRURGIE</p> <p>Dr F. GEFRAY, CS Pr. O. DEWITTE Dr S. HANCCQ</p> <p>CARDIOLOGIE</p> <p>Dr S. BALDASSARRE, CS Dr Ph. BRUNNER Dr S. CARLIER Dr Y. DE BRUYNE, chir. car Dr P. DELMOTTE Dr P. GODART Dr Ch. JANSSEN Dr M. JORIS, chir. card Dr P. LEFEBVRE Dr E. PARENT Dr G. VAN HEDDEGEM Dr C. DEL BORRELLO, med.gen.</p> <p>UROLOGIE</p> <p>Dr M. NAUDIN, CS Dr L. HOURRIEZ Dr D. PAMART</p> <p>NEPHROLOGIE</p> <p>Dr L. MAZZOLENI, méd., interniste S. AMORUSO O. ARIAS P. BREDA C. CHAUDIEZ C. CRESPEIGNE R. DUJOU V. GUSLAIN J.-L. HACQUIN J.-L. HECQUET A. HERMAN S.-T. LE THI T. MICHEL A. MOREAU F. PENELLE W. MAKHLE J. VANUS T. ZEINOUN</p> <p>ENDOCRINOLOGIE</p> <p>Dr M.-S. BOUQUEGNEAU, CS ff Dr E. BIVOLEAUNU Dr J. DUCOBU Dr C. LUTVINE Dr I. RAMON Dr E. SCHLUS Dr J.-J. UNGER Dr L. DE VUUST, med.gen.</p>	<p>PNEUMOLOGIE</p> <p>Dr P. RAVEZ, CS Dr L. BINET Dr O. CHATTOU Dr S. DEVOS Dr A. d'HONDT Dr D. DUTRY Dr Ph. LORIMIER Dr P. WACKENIER</p> <p>POLYSOMNOGRAPHIE</p> <p>Dr O. CHATTOU Dr d'HONDT Dr D. DUTRY Dr Ph. LORIMIER Dr J. LANCINI, psychiatrie</p> <p>ONCO-HEMATOLOGIE</p> <p>SOINS PALLIATIFS</p> <p>Dr S. HOIBRECHTS, CS ONCOLOGIE Dr V. CASERT Dr M. DIAZ Dr S. HOIBRECHTS Dr V. RICHARD</p> <p>HÉMATOLOGIE</p> <p>Dr A. DEWEINERE Dr R. FRESQU Dr V. ROBIN</p> <p>SOINS PALLIATIFS</p> <p>Dr B. PLEHERS, med.gen. MÉDECINS REFERENTS UNITE HOSPITALISATION Dr M. ANTOINE, med.gen. Dr L. DELPLACE, med.gen.</p> <p>RADIOTHERAPIE</p> <p>Dr C. BAUVOIS, radiothérapeute</p> <p>ONCO-GENÉTIQUE</p> <p>Dr B. DRESSANS, oncogénéticien</p> <p>GASTRO-ENTEROLOGIE</p> <p>Dr M. BANZE, CS Dr A. FANCELLO Dr F. FLAMME Dr Ph. LANTHIER Dr I. PERLOT Dr B. PLACE Dr P. SOLBREUX Dr G. DESDEMOUSTIER, med.gen.</p>	<p>RHUMATOLOGIE</p> <p>Dr F. DAUMIERE Dr N. DEMEULENAERE Dr M. LEON Pr. M. SOYFEO</p> <p>MÉDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION</p> <p>Dr V. HALKIN, CS Dr B. BOLLENS Dr M. VAN DER VLEUGEL Dr Ph. LEROY, med.gen.</p> <p>MÉDECINE INTERNE</p> <p>MALADIES INFECTIEUSES</p> <p>CLINIQUE DU VOYAGE</p> <p>Dr C. ROSSI, responsable de service Dr S. CAPAERT Pr. S. DE WIT Dr F. LAURENT</p> <p>PSYCHIATRIE</p> <p>Dr J. TECCO, CS Dr P. DESAIVE Dr G. MBIAYO Dr H.-D. NGUYEN Dr C. WIDAKOWICZ Dr P. FAVONIN, pédopsych Dr N. GERARD, pédopsych Dr V. GODEAU, pédopsych Dr C. LEMOINE, pédopsych</p> <p>URGENCES</p> <p>Dr V. CZAKOWSKI, CS Dr S. ALEMZADEH Dr M. COLIN Dr F. DECAMPS Dr M. DINDAR Dr D. HOSSEY Dr E. HUVELLE Dr S. KEDDAR Dr V. KENKENBOSH Dr J. JIHATA LUPETA Dr A.-Ch. MAGAIN Dr C. MICKELT Dr A. OADNOVA Dr A. RAHMOUNI Dr M.-P. ROSA</p> <p>USI</p> <p>Dr A. D'HONDT, CS Dr M. BEUMIER Dr S. DEMOITTE Dr S. DEVOS Dr L. HAENTJENS</p>	<p>CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE</p> <p>Dr J.-P. FORTHOMME, CS Dr F. BARVAIS Dr N. BUSIKU Dr X. COLLARD Dr B. COLLIN Dr V. COSTENOBLE Dr D. DESMETTE Dr C. DIEMAL Dr J.-B. DUSSART Dr Ph. ETIENNE Dr I. GANDEA Dr A. GRAULIS Dr F. MATHEI Dr S. OLAMAZADEH Dr J.-M. PANIS Pr. Ph. PIRIOU Dr D. SCORY, med.gen.</p> <p>CHIRURGIE GÉNÉRALE</p> <p>Dr E. LEBRUN, CS CHIRURGIE VISCÉRALE Dr P. CARLIER Dr D. HOSSEY Dr S. JOURNE Dr L. KLEIN Dr E. LEBRUN Dr J. LEMATRE Dr A. THERASSE</p> <p>CHIRURGIE VASOULAIRE</p> <p>Dr F. FERDIN Dr A. THERASSE</p> <p>ANESTHÉSIOLOGIE</p> <p>Dr M. WATHIEU, CS Dr T. BLAES Dr G. BUTERA Dr V. CAPOULET Dr C. CHASSAING Dr S. d'EUGENIO Dr A. DUCART Dr M. ELARD Dr G. BUTERA Dr A. JEANDRIENS Dr Y. KHAYAT Dr M. LAMBERT Dr A.-M. LEVRIE Dr D. LOGHIN Dr E. MARAULLE Dr C. MOINY Dr H. MOURIE Dr I. MUTOMBO Dr O. ONOPREI Dr C. SADOIS Dr W. SALAME Dr L. VANDERBOUCK Dr B. VANDERBECK</p>	<p>BIOLOGIE CLINIQUE</p> <p>Dr M. BRASSEUR, CS Dr S. JARIOURA Dr R. LECLERCQ Dr X. MALAVOILLE Dr M. VATLET L. DEMOL, Pharmacienne-biologiste L. VERDICKT Pharmacienne-biologiste</p> <p>ISOTOPES</p> <p>Dr G. LUPO</p> <p>IMAGERIE MÉDICALE</p> <p>Dr D. WERY, CS ff Dr C. BAKAM Dr N. BRASSART Dr O. CAPPELLEZ Dr O. CAUVAIN Dr M. CHOLEWINSKA Dr E. COPPENS Dr V. CRETEUR Dr L. DJELASSI Dr N. DURMISHI Dr P. HANNUISE Dr M. LEFEVRE Dr A. MABANI Dr C. NEUGROSCHL Dr J.-N. PARQUIER Dr C. PERNELLI Dr J. SERIGNOL Dr S. TAYLOR Dr M.-J. ROELENS Dr C. WINANT</p> <p>ANATOMIE-PATHOLOGIQUE</p> <p>Dr F. DEHOU Dr C. FAVERLY Dr C. FOURNEAU Dr VAN DEN HEULE</p> <p>CHIRURGIE PLASTIQUE ET REPARATRICE</p> <p>Dr F. GAEDE Dr R. GHEERARDYN</p>
---	--	--	---	--	--



Les différents services médicaux sont organisés autour d'une médecine de pointe, mais aussi autour de soins spécialisés ou encore de soins courants et de proximité.

Le Centre de Médecine Sportive de Mons

Le Centre de Médecine Sportive organise une prise en charge globale de toutes les problématiques liées à la santé ou à la condition physique du sportif, qu'il soit professionnel ou non. En collaboration étroite avec le centre ADEPS de Mons, il apporte une réponse au besoin de santé publique qu'est la prise en charge globale de la Médecine du sport.

(Av. de la Sapinette, 1 à 7000 Mons)



Le Centre d'Imagerie Médicale et de Radiologie

Le Centre d'Imagerie Médicale et de Radiologie est un service du CHU Ambroise Paré actif depuis avril 2012. Il propose une prise en charge de radiologie complète, dans un lieu unique et facilement accessible. La mammographie en 3D, l'échographie, l'ostéodensitométrie et la radiologie standard digitalisée y sont pratiquées.

(Grand'Rue, 139 à 7000 Mons - Route de Jemappes)



Le Centre de Consultations de Boussu

Le centre de Boussu accueille actuellement des consultations de neurochirurgie, de chirurgie générale, de chirurgie orthopédique et de chirurgie des tissus mous. Ouvert en novembre 2012, il est amené à se développer dans les années à venir.

(Rue Francois Dorzée, 108 à 7300 Boussu)

La Crèche « Les Ropieurs »

La crèche « Les Ropieurs » a été créée pour répondre à un besoin du personnel de l'institution hospitalière astreint à des contraintes horaires et donc à des problèmes de garde pour leurs enfants. Le personnel de l'hôpital a la priorité des places disponibles mais la crèche accueille également des enfants dont les parents travaillent à l'extérieur. En 2013, la crèche s'est installée dans de tout nouveaux locaux encore mieux adaptés à l'évolution des tout-petits.

(Vieux Chemin de Binche à 7000 Mons)



Un vaste réseau de centres de prélèvements

Pour plus de facilité et d'accessibilité, le Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré met à la disposition de ses patients plusieurs centres de prélèvements disséminés sur le territoire Hennuyer et plus particulièrement dans les environs de Mons.

<u>Localité</u>	<u>Adresse</u>
Asquillies	34 A, Rue Emile Wauquier
Binche	154, Rue Zéphirin Fontaine
Boussu	108, Rue François Dorzée
Casteau	117, Chaussée de Bruxelles
Cuesmes	48, Place de Cuesmes
Dour	35, Rue Emile Cornet
Elouges	137, Rue du Commerce
Erquelinnes	76, Rue Albert 1 ^{er}
Frameries	82, Rue Ferrer
Ghlin	29B, Place de Ghlin
Ghlin	293, Route de Mons
Harmignies	426, Chaussée de Beaumont
Haulchin	11, Rue Ernest Lefébure
Havré	3, Place d'Havré
Hyon	82, Rue des Américains
Hyon	480/1, Chaussée de Maubeuge
Jemappes	723, Avenue Maréchal Foch
Le Roeulx	1, Route de Mons
Lens	75, Rue Vallaville
Maurage	208, Rue de la Croisette
Mons	10-11, Place du Marché aux Herbes
Mons	2, Boulevard Kennedy
Nimy	219, Rue des Viaducs
Quaregnon	3, Place de la Charte
Quiévrain	10, Avenue Reine Astrid
Saint-Symphorien	56, Chaussée du Roi Baudouin
Tertre	17, Rue Zéphirin Caron
Thulin	4, Rue Ferrer
Wasmuël	150, Rue de Wasmes



LE CHP CHÊNE AUX HAIES

L'activité hospitalière du Centre Hospitalier Psychiatrique Chêne aux Haies se déploie sur 375 lits et 70 places d'hospitalisation partielle ainsi que sur 60 lits de Maison de Soins Psychiatriques.

Le site compte 10 pavillons dédiés à l'hospitalisation complète. Deux d'entre eux sont réservés à une activité de psychiatrie légale. Ils accueillent d'une part, des patientes internées dans le cadre de la loi de défense sociale et d'autre part, des patient(e)s hospitalisé(e)s dans le cadre de la loi de protection de la personne des malades mentaux du 26 juin 1990.

Les unités de soins destinées à l'hospitalisation complète ou à l'hospitalisation partielle, de jour essentiellement, développent des programmes visant à répondre, au mieux, aux besoins en santé mentale exprimés directement ou identifiés au sein de la population de la région.

Structuration des lits agréés – Agrément du Chêne aux Haies au 31/12/2014 :

Indice	Catégorie	Lits
A	Neuropsychiatrie d'observation et de traitement	140
A	Défense sociale	30
T	Neuropsychiatrie de traitement	205
a	Neuropsychiatrie d'observation et de traitement en hospitalisation partielle	40
t	Neuropsychiatrie de traitement en hospitalisation partielle	30
Total		445

De plus, la Maison de Soins Psychiatriques compte 60 lits



LA DIRECTION MÉDICALE ET LA COMPOSITION DES SERVICES MÉDICAUX

La Direction Médicale du CHP Chêne aux Haies est assurée par le Dr Juan TECCO.

Médecin – Directeur

- Dr. J.M. Tecco

Psychiatrie Générale : Service Debussy

- Dr S Lestienne
- Dr J. Lancini

Alcoologie : Service Vivaldi

- Dr Ph. Wancket
- Dr S. Lechantre

Protection : Service Dali

- Dr R. Llano Lopez
- Dr I. San Sebastian

Psychoses Aiguës : Service Magritte

- Dr X. Bongaerts
- Dr V. Bertouille

Psychoses Chroniques (Service fermé) : Service Baudelaire

- Dr X. Bongaerts
- Dr V. Bertouille

Psychoses Chroniques (Service ouvert) : Service Gaudi

- Dr Ph. Posner

Psychoses Chroniques (Réhabilitation) : Service Chagall

- Dr J.-L. Legrand

Défense Sociale : Service Camille Claudel

- Dr X. Bongaerts

Retard Mental : Service Rimbaud

- Dr J.-L. Legrand

Centres De Jour Service Ravel (Démences)

- Dr J.-M. Tecco

Service Point du Jour (Psychiatrie générale)

- Dr Widakowich

Service Alternative (Psychoses)

- Dr R. Llano Lopez

Service Insert (Psychoses / réhabilitation)

- Dr I. San Sebastian

M.S.P. Mozart

- Dr H.-D. Nguyen

Laboratoire d'électrophysiologie

- Dr H.-D. Nguyen

Equipe Mobile (Projet «107»)

- Dr A. Maisin



La Maison de Soins Psychiatriques « MOZART » accueille des personnes présentant un trouble psychique chronique stabilisé et dont l'état de santé ne requiert pas un encadrement hospitalier.

Il s'agit, pour ces personnes, d'un lieu de vie qui offre un cadre familial qui participe à la stabilisation et au maintien des compétences individuelles acquises.

Elle offre également aux résidents concernés, un accompagnement adapté réalisé par une équipe multidisciplinaire dans une atmosphère de vie agréable, par des aménagements spécifiques qui participent à la création d'une ambiance familiale.

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'infirmiers, d'une assistante sociale, d'un psychologue, d'un kinésithérapeute, d'une ergothérapeute et d'éducateurs.



LE PROJET «107» - RÉGION HAINAUT

Dans le cadre de la réforme des soins en santé mentale dont l'objectif est d'apporter les soins adéquats aux personnes qui en ont besoin, à partir de 16 ans et ce, dans leur lieu de vie, le Centre Hospitalier Psychiatrique Chêne aux Haies, l'Hôpital Psychiatrique « Saint Jean de Dieu » de Leuze et l'Hôpital Psychiatrique « Saint Charles » de Welz-Velvain ont vu leur projet retenu par les Autorités de santé des différents niveaux de pouvoir.

Depuis le 1er décembre 2011, le « **Projet 107 - Région Hainaut** » résultant d'un gel de 80 lits d'hospitalisation (indice T), soit 40 lits du CHP de Mons et 40 lits des H.P. de Leuze en Hainaut et de Welz-Velvain, se déploie sur un vaste territoire et comprend actuellement quelque 80 partenaires.

Le projet a également permis d'organiser deux équipes mobiles de traitement ambulatoire, basées dans les **Maisons de réseau**, l'une sise à la rue du Onze Novembre à Mons et l'autre à la rue d'Ath, à Leuze.

Les équipes précitées, organisées sous la responsabilité de deux médecins psychiatres et composées au total de quelque 30 équivalents temps plein (infirmiers, psychologues, assistants sociaux...) s'adressent d'une part, aux personnes en situation aiguë ou subaiguë et, d'autre part, aux personnes qui présentent des difficultés psychiatriques chroniques.

Celles-ci permettent de mettre en œuvre, via la définition d'un plan de soins et d'accompagnement, une nouvelle forme de soins en santé mentale accessible directement aux usagers dans leur lieu de vie. Cette offre de soins propose une alternative à l'hospitalisation, chaque fois que cela s'avère possible, et ce en collaboration étroite avec les partenaires signataires de la Convention de Réseau.

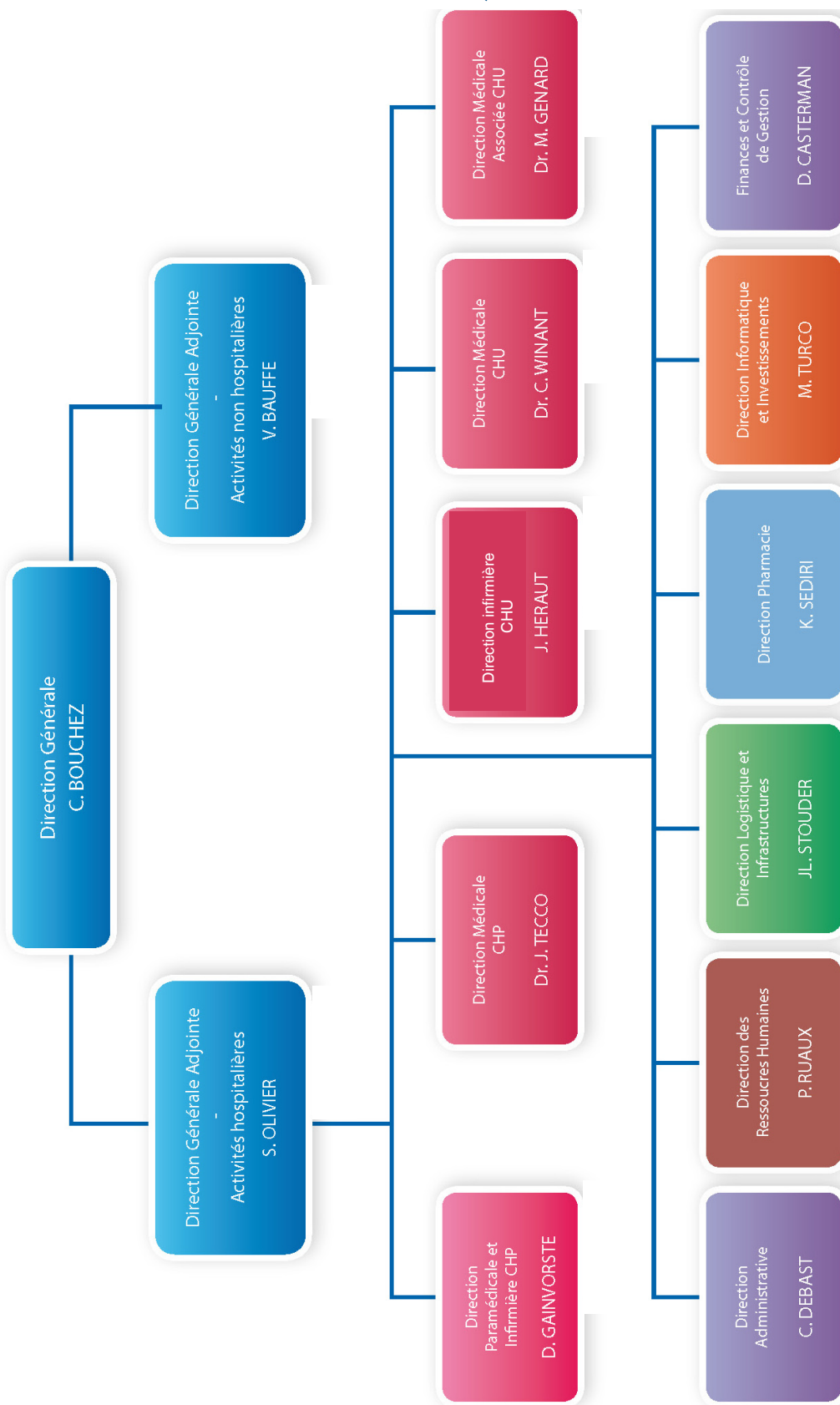
La mise en place des équipes ambulatoires précitées ne constitue toutefois que l'une des fonctions visées par le projet (Fonction 2), les autres ayant pour objectif le développement d'activités en matière :

- De prévention, de promotion des soins en santé mentale, de détection précoce, de dépistage et de pose d'un diagnostic – Fonction 1 ;
- D'équipes de réhabilitation travaillant à la réinsertion et à l'inclusion sociale – Fonction 3 ;
- D'unités intensives de traitement résidentiel – Fonction 4 ;
- De formes d'habitats spécifiques où des soins peuvent être prodigués lorsque le domicile ou le lieu substitutif du domicile ne le permettent pas – Fonction 5.





L'ORGANIGRAMME GÉNÉRAL





LE PERSONNEL

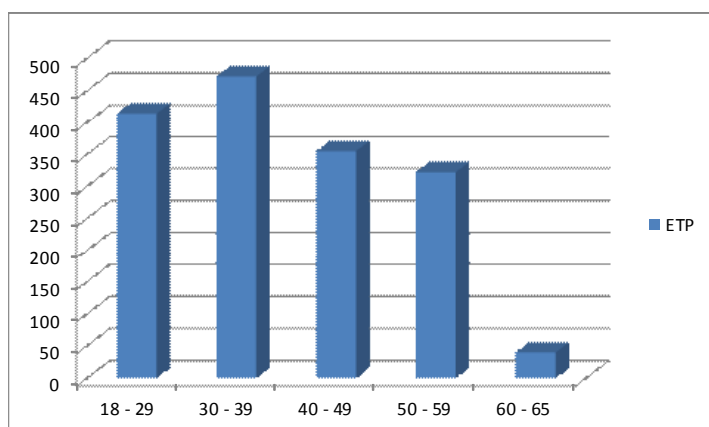
Par l'éventail des soins et des services offerts et par ses projets d'avenir ambitieux, l'Intercommunale CHUPMB s'est imposée comme un employeur majeur de la région de Mons-Borinage.

Elle offre une grande diversité d'emplois et de possibilités de carrières dans un environnement stimulant et enrichissant à dimension humaine.

Le CHUPMB est ainsi une véritable communauté d'hommes et de femmes dynamiques et motivés aux compétences aussi diversifiées que complémentaires.

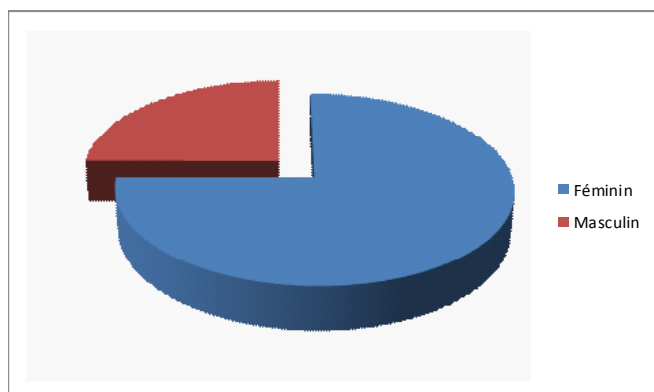
L'Intercommunale CHUPMB emploie 1805 agents¹. Cela représente 1605,41 équivalents temps plein (ETP). À ce nombre s'ajoutent environ 300 médecins.

Répartition du personnel par tranche d'âge en 2014



Tranche	ETP	Proportion
18 - 29	414,83	26,22%
30 - 39	472,47	29,87%
40 - 49	355,45	22,47%
50 - 59	322,51	20,39%
60 - 65	40,11	2,54%

Répartition du personnel par sexe en 2014



Sexe	ETP	Proportion
Féminin	1204,61	69,31%
Masculin	400,8	23,06%

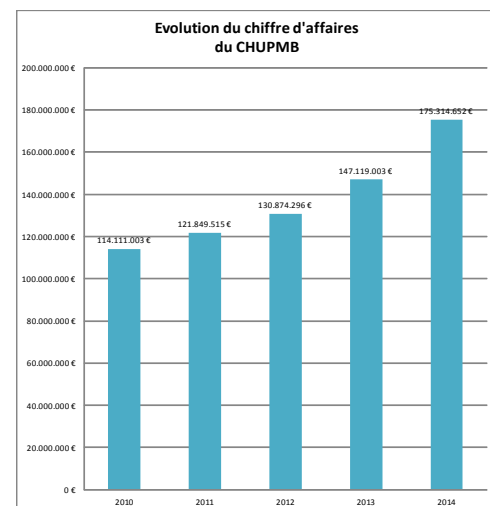
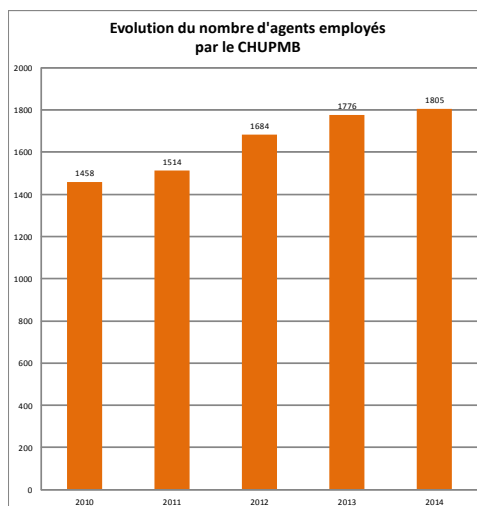
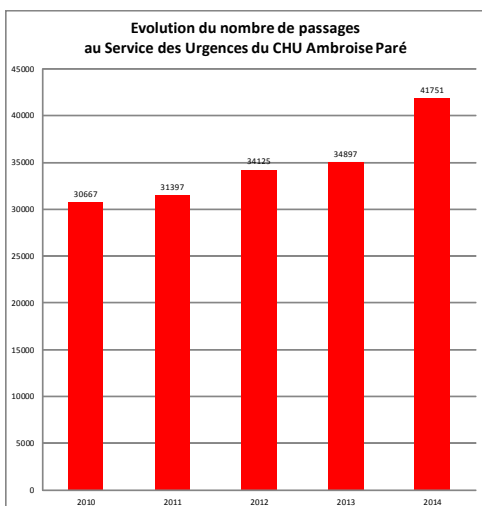
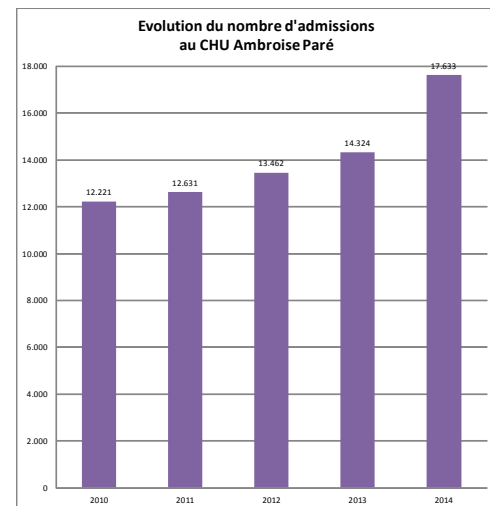
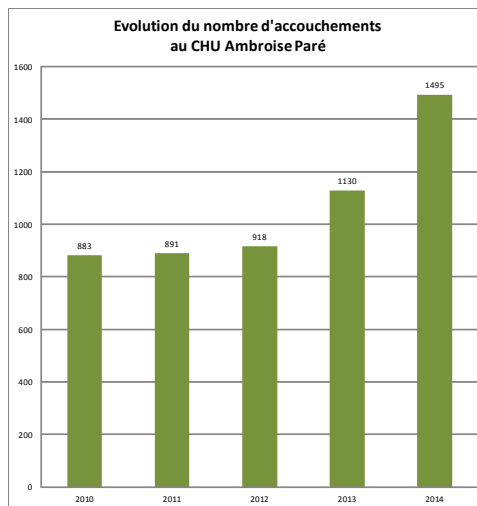
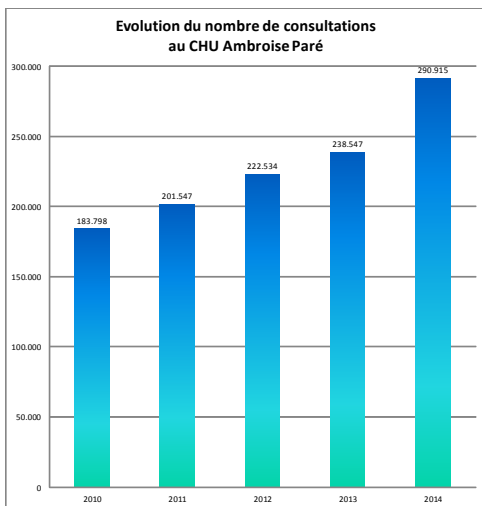
¹ Au 1^{er} janvier 2015



L'ACCROISSEMENT DE L'ACTIVITÉ

Depuis plusieurs années, le CHUPMB s'efforce de développer son offre de soins et de renforcer son attractivité. La politique d'investissement et de croissance de notre institution, principalement sur le site du CHU Ambroise Paré, a produit ses effets. Cette croissance a été accompagnée de nombreux recrutements sur nos deux sites hospitaliers.

Par ces quelques graphiques, nous mettons en avant cette progression entre 2010 et 2014 :





INFORMATIONS LÉGALES ET STATUTAIRES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'**Assemblée générale** est seule compétente pour l'approbation des comptes annuels.

Elle donne décharge aux administrateurs(trices) et aux membres du Collège des contrôleurs. Elle approuve le plan stratégique et son évaluation annuelle. Elle nomme et destitue les administrateurs(trices) et les membres du Collège des contrôleurs.

Elle fixe, sur avis du Comité de rémunération, les indemnités de fonction et jetons de présence attribués aux administrateurs(trices) et, éventuellement, aux membres des organes restreints de gestion ou de tout organe à créer en vertu du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, dans les limites fixées par le Gouvernement wallon.

Elle fixe les émoluments des membres du Collège des contrôleurs et d'éventuelles indemnités octroyées à un membre du conseil pour l'exercice de missions spécifiques. Elle nomme les liquidateurs, détermine leurs pouvoirs et fixe leurs émoluments. Elle admet, démissionne et exclut les associés.

Elle procède aux modifications statutaires. Elle fixe le contenu minimal du règlement d'ordre intérieur des organes de gestion. Elle adopte les règles de déontologie et d'éthique à annexer au règlement d'ordre intérieur de chaque organe de gestion.

L'assemblée générale s'est réunie en Assemblée générale ordinaire les 25 juin et 18 décembre 2014.

LES STATUTS

L'intercommunale est dénommée « **Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons Borinage** ». Elle a été créée par acte du 31 janvier 1990 de Franz Vilain, notaire à Frameries, publié au Moniteur belge du 9 juin 1990. Elle est régie par le Livre V de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation. Elle est une personne morale de droit public. Elle est constituée dans la forme des sociétés coopératives à responsabilité limitée. Le siège social de l'Intercommunale est établi à Mons, Boulevard Kennedy, n°2.

Elle a pour objet :

- de promouvoir la création, l'acquisition, la construction d'institutions médico-sociales et des infrastructures nécessaires aux besoins des associés tels que : hôpitaux, cliniques, polycliniques, maternités, centres de santé, maisons de repos et de soins, maisons de soins psychiatriques, initiatives d'habitations protégées, centres de prévention, crèches ;
- la gestion et l'exploitation du « Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré » et du « Centre Hospitalier Psychiatrique le Chêne aux Haies ».

Le Fonds social est illimité, avec un minimum de huit millions sept cent cinquante mille euros (8.750.000 €).



LES ASSOCIÉS DE L'INTERCOMMUNALE SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

Associés	Capital souscrit	Nombre de parts
Ville de Mons	1.239.467,63 €	50.000
Commune de Frameries	173.525,46 €	7.000
Ville de Saint-Ghislain	2.478,94 €	100
Commune de Boussu	2.478,94 €	100
Commune de Colfontaine	2.478,94 €	100
Commune de Quévy	1.983,20 €	80
Commune de Jurbise	24,79 €	1
Commune de Quaregnon	24,79 €	1
Participations communales	1.422.462,69 €	57.382
C.P.A.S. de Mons	3.882.946,73 €	156.643
Province de Hainaut	148.736,11 €	6.000
Participations non communales	4.031.682,84 €	162.643
Participations publiques	5.454.145,53 €	220.025
Université Libre de Bruxelles	49.578,70 €	2.000
U-Mons	24.789,35 €	1.000
Participations universitaires	74.368,05 €	3.000
T.E.B participations SA (parts privilégiées)	3.470.509,35 €	140.000
Participations privées avec valeur de rachat à la valeur de souscription	3.470.509,35 €	140.000
ASBL des Médecins de l'Hôpital Saint-Georges	297.472,22 €	12.000
Médecins de l'institution	297.472,22 €	12.000
Belfius Banque	74.368,05 €	3.000
ASBL Tivoli	49.578,70 €	2.000
ASBL Aide & Soutien	49.578,70 €	2.000
Ethias	4.957,88 €	200
T.E.B participations SA	4.957,88 €	200
Diverses participations privées	183.441,21 €	7.400
Participations privées	4.025.790,83 €	162.400
TOTAL	9.479.936,36 €	382.425

Le Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons-Borinage est une intercommunale ayant opté pour la forme de la société coopérative à responsabilité limitée. Il s'agit donc d'une personne morale de droit public, qui n'a pas de caractère commercial. Le capital est divisé en parts sociales détenues par les associés (notion différente de celle d'actionnaires).



LE COMMISSAIRE - RÉVISEUR

Sur décision de l'Assemblée générale, la SCPRL LEBOUTTE, MOUHIB & Cie a été désignée pour exercer la mission de Commissaire – Réviseur.

LES ORGANES DE GESTION

Le Conseil d'administration

Le tableau présenté ci-dessous reprend la composition de cette instance au 31/12/2014.

Le nombre de membres du Conseil d'administration est fixé à 23 administrateurs et peut être porté à 25 par la désignation de 2 administrateurs indépendants. Tout groupe politique démocratique disposant d'au moins un élu au sein d'une des communes associées et d'au moins un élu au Parlement Wallon et non représenté conformément au système de la répartition proportionnelle, a droit à un siège au sein du Conseil d'Administration.

La Direction générale participe également à celui-ci avec voix consultative et les membres de la Direction y sont présents en qualité d'invités.

Enfin, trois représentants du personnel y siègent en qualité d'observateurs.

Président

- KAPOMPOLE Joëlle, Ville de Mons

Vice-présidents

- OUALI Mélanie, Ville de Mons
- BONJEAN Lionel, Ville de Mons

Administrateurs

Ville de Mons :

- MÉLIS Cédric
- WAELPUT Michelle
- MARTIN Nicolas
- MOUCHERON Savine
- ANDRÉ Yves
- DE JAER Charlotte (siège supplémentaire)

Commune de Boussu : CORDA Giovanna

Commune de Colfontaine : SCINTA Giuseppe

Commune de Frameries : DUPONT Jean-Marc

Commune de Jurbise : DEMOUSTIEZ Adrien

Commune de Quaregnon : TORREKENS Alain

Commune de Quévy : JAUPART Alexis

Ville de Saint-Ghislain : FOURMANOIT Fabrice

Province de Hainaut : LAFOSSE Pascal

Association des Médecins de l'HSG

- Dr LEBRUN Eric
- Dr BRASSEUR Michèle

Centre Public d'Action Sociale de Mons : DIEU Marie-Claire

BELFIUS Banque : MICHAUX Bernard

U-MONS : Pr SAUSSEZ Sven

TEB participations SA : PETRY Marcel

Université Libre de Bruxelles : Pr ENGLERT Yvon

Administrateur Indépendant : DECAMPS Caroline (Directrice Générale de l'IDEA)

Au cours de l'année 2014, le Conseil d'administration a tenu 8 réunions :

Le 19/02, 01/04, 13/05, 10/06, 25/06, 15/09, 13/11, 18/12.



Le Comité restreint

Le Comité restreint, auquel le Conseil d'administration a décidé de déléguer une partie de ses compétences, était composé au 31/12/2014, sur base de l'article 40 des statuts de l'Intercommunale, des membres repris ci-dessous :

KAPOMPOLE Joëlle <ul style="list-style-type: none">• Conseillère communale – Ville de Mons• Présidente du C H U P M B
OUALI Mélanie <ul style="list-style-type: none">• Echevine – Ville de Mons• Vice-Présidente du C H U P M B
BONJEAN Lionel <ul style="list-style-type: none">• Conseiller communal – Ville de Mons• Vice-Président du C H U P M B
MÉLIS Cédric <ul style="list-style-type: none">• Conseiller communal – Ville de Mons• Administrateur au C H U P M B
Y assiste avec voix consultative : BOUCHEZ Chantal Directrice générale du C H U P M B

En 2014, ce comité s'est réuni à 29 reprises.

La délégation journalière

Sur base des statuts de l'Intercommunale et sans préjudice des compétences du Comité restreint, le Conseil d'administration a décidé de l'octroi d'une délégation relative à la gestion journalière, en faveur de la Présidente et de la Directrice générale de l'Intercommunale.

Monsieur N. MARTIN jusqu'au 10 juin 2014, Madame J. KAPOMPOLE ensuite, et Madame C. BOUCHEZ ont par conséquent exercé cette dernière tout au long de l'année 2014.



Indépendamment de l'intégration du CHP Chêne aux Haies à l'Intercommunale, les deux institutions hospitalières, générale d'une part, et psychiatrique d'autre part, disposent des Comités prévus et organisés par la législation.

Sont présentés, ci-dessous, les Conseils médicaux des deux institutions ainsi que le Comité de Concertation et de Négociation dans leur composition au 31/12/2014.

Conseil médical - CHU Ambroise Paré

Quatorze médecins composent celui-ci :

- Docteur LEICH P., Président
- Docteur HITTELET A., Vice-président
- Docteur BRASSART N., Secrétaire
- Docteur D'HONDT A., Trésorière
- Docteur DUTRY D., Vice-trésorier
- Docteur BRASSEUR M., Membre
- Docteur CUPA A., Membre
- Docteur GEFFRAY F., Membre
- Docteur LEBRUN E., Membre
- Docteur. LEGRAND W., Membre
- Docteur MUTOMBO J., Membre
- Docteur RALEA MASDRAG C., Membre
- Docteur SIMON J-F., Membre
- Docteur VAN HEDDEGEM G., Membre
- Docteur VANDEBROUCK L., Membre

Conseil médical - CHP du Chêne aux Haies

Cinq médecins psychiatres composent celui-ci :

- Docteur BONGAERTS X., Président
- Docteur SAN SEBASTIAN I., Secrétaire
- Docteur LECHANTRE S., Membre
- Docteur LLANO LOPEZ R., Membre
- Docteur POSNER P., Membre

Le Comité de Concertation et de Négociation

Délégation de l'Autorité :

- KAPOMPOLE Joëlle, Présidente
- OUALI Mélanie, Vice-présidente
- BONJEAN Lionel, Vice-Président
- MÉLIS Cédric, Administrateur
- BOUCHEZ Chantal, Directrice Générale
- OLIVIER Stéphane, Directeur Général Adjoint
- RUAUX Philippe, Directeur Ressources Humaines



Délégation syndicale :

Délégation CGSP Admi :

- BAKIR Emine, Déléguée Syndicale
- BARTHE Christine, Déléguée Syndicale
- BOUTIQUE Dany, Délégué Syndical
- KNOCKAERT Thierry, Délégué Syndical
- LIBERT Sabine, Secrétaire Interrégionale
- ORTIZ Sandro, Délégué Syndical
- THIBAUT Sylvie, Déléguée Syndicale

Délégation CSC Services Publics :

- DEHON Eric, Délégué Syndical
- DEPREZ Serge, Délégué Syndical
- FRAIKIN Alexandre, Délégué Syndical
- GOSSERY Inès, Déléguée Syndicale
- JOLY Jean-Pierre, Délégué Syndical
- MAGGIO Mélisa, Déléguée Syndicale

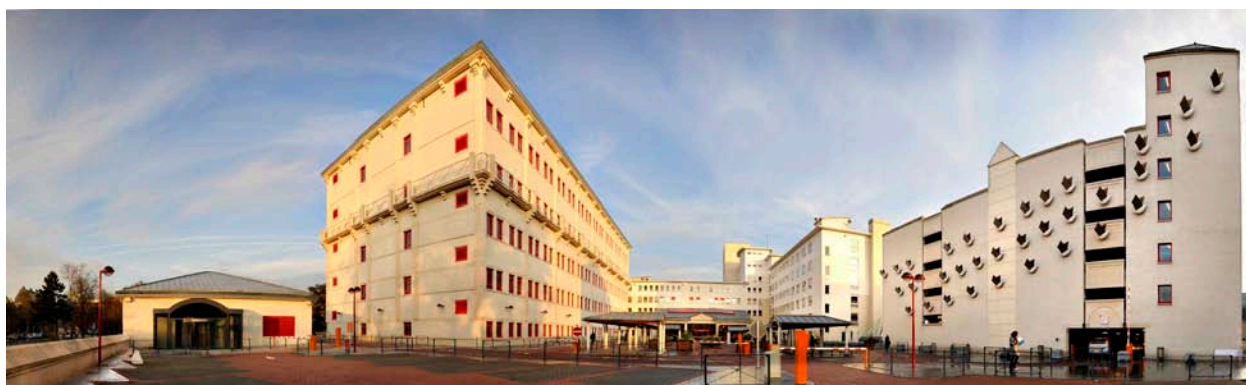
Délégation SLFP :

- DUFRASNE Jean, Délégué Syndical
- PERNIAUX Gil, Délégué Syndical



LES ÉVÈNEMENTS 2014

L'année 2014 a été marquée par plusieurs évènements au sein des différentes structures de l'Intercommunale.



LA MISE EN EXPLOITATION D'UN NOUVEAU QUARTIER OPÉRATOIRE

Initiée il y a plusieurs années déjà sur le site du CHU Ambroise Paré, la construction d'un nouveau complexe, comportant des unités d'hospitalisation, un quartier opératoire, l'unité de soins intensifs, le service des urgences spécialisées et le service d'imagerie médicale et de radiologie, a vu une phase importante de ses travaux s'achever en 2014.

Ainsi, le 16 janvier 2014, le CHU Ambroise Paré a inauguré cette nouvelle infrastructure, baptisée aile Jean-Claude Carpentier, en mémoire à celui qui fut son Président.

Nos équipes médicales et infirmières ont pu pleinement prendre possession des unités d'hospitalisation et du nouveau quartier opératoire.

Déjà développé dans le cadre du rapport de gestion de l'année 2013, nous rappellerons que les cinq unités d'hospitalisation ont une capacité de 34 lits répartis sur 11 chambres doubles et 12 chambres particulières par étage. Les chambres sont confortables et pensées pour garantir l'intimité des patients et l'ergonomie des postes de travail.

Le nouveau quartier opératoire de 6 salles dotées du dernier cri en matière de technologie médicale a été mis en exploitation en janvier de cette année.

Régi par des procédures strictes, il a été construit selon une architecture spécifique ayant pour but de garantir des conditions d'hygiène optimales indispensables à toute intervention chirurgicale.



Véritable zone protégée, il constitue une entité logistique complexe qui intègre différentes disciplines chirurgicales mobilisant un grand nombre d'intervenants médicaux et soignants.

Nous sommes particulièrement heureux de mettre à leur disposition, et à celle de toute la population régionale, l'infrastructure performante qu'ils méritent.

En terme d'équipement, de nombreux investissements ont été consentis en faveur des nouvelles technologies, supports indispensables au corps médical et aux équipes soignantes, tant pour l'établissement de diagnostics précoces que pour la réalisation d'interventions extrêmement précises et rapides, requises par certaines pathologies.

Au début de l'année 2015, une nouvelle étape importante du projet a été franchie puisque le service des urgences spécialisées et l'unité de soins intensifs ont migré dans leurs nouveaux locaux. Leur situation, à l'avant de l'hôpital, sur le Boulevard du Président Kennedy, permet une accessibilité accrue pour les services de secours et pour l'ensemble des patients.



L'INTÉGRATION D'UN SERVICE DE SOINS À DOMICILE

En tant qu'acteur d'envergure dans la ville de Mons et dans le Borinage, le CHUPMB a pour mission la prise en charge de patients mais aussi l'organisation des soins pour une ville et une région.

Dans ce cadre, l'hôpital a poursuivi sa politique d'ouverture vers l'extérieur et de décentralisation de certaines de ses activités, en mettant en place des dispositifs de proximité et des structures alternatives.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2014, le CHUPMB a renforcé son offre de proximité par l'intégration du service des soins à domicile qui faisait partie de l'offre A.C.A.S.A. du CPAS de Mons.

La reprise de ce service s'inscrit dans un contexte de compression des durées moyennes de séjour, de nécessité d'une rotation croissante des patients hospitalisés, de recherche par le patient de plus en plus de confort dans ses soins et d'évolution de la prise en charge qui tend vers un déplacement du centrage de la structure vers le patient.

L'intégration d'un tel service constitue un réel complément à l'hospitalisation classique pour un meilleur suivi du parcours du patient.

Concrètement, le service se compose d'infirmières agréées INAMI qui travaillent 7 jours sur 7, de 7h00 à 20h30.

Nos infirmières dispensent ainsi les soins prescrits par le médecin au domicile des patients (injections, pansements, toilettes,...). Elles remplissent également une mission éducative auprès des malades en leur fournissant de nombreux conseils tant au niveau de la santé, de la diététique ou de l'aménagement du domicile dans la continuité de l'hospitalisation.



SOINS À DOMICILE
DE MONS-BORINAGE
CHU AMBROISE PARÉ



LE GRAND JARDIN THÉRAPEUTIQUE DU CHP CHÊNE AUX HAIES

Le CHP Chêne aux Haies a inauguré le 10 septembre 2014 son nouveau jardin thérapeutique. Ce jardin est ouvert à tous les patients et permet la pratique de l'hortithérapie, thérapie physique et psychique par la nature, grâce à la culture de plantes potagères ou ornementales.

Le jardin a des enjeux multiples pour les patients : l'aspect cognitif, de socialisation, de dynamisation, d'autonomie et d'approche thérapeutique des soignants.

Son premier objectif est de participer au mieux-être du patient.

A la disposition de nos infirmiers, médecins, kinésithérapeutes, psychologues ou ergothérapeutes dans leurs approches thérapeutiques, le jardin est composé de différentes zones thématiques :

- quatre potagers pour pratiquer une rotation de culture suivant les besoins ;
- des carrés potagers surélevés pour faciliter le travail des personnes à mobilité réduite (travail en position assise ou debout) ;
- un sentier pédestre recouvert de divers éléments (cailloux, écorces, pelouse) afin d'éveiller la perception ;
- un coin zen, placé en retrait par une haie de bambou accueillant une pelouse, un bassin aquatique, une cascade, ... ;
- une parcelle de plantes aromatiques, utilisables dans les ateliers cuisine et en atelier d'aromathérapie ;
- un verger avec des arbres en espalier et des anciennes variétés pour découvrir ou redécouvrir des fruits anciens ainsi que leur goût.

Le grand jardin thérapeutique du CHP Chêne aux Haies a été primé au concours « Colour Your Hospital » de la Belfius Fondation.

La Belfius Foundation regroupe le mécénat de solidarité de Belfius Banque. La Fondation est active depuis 2006 dans le monde hospitalier. L'appel à projets « Colour Your Hospital » s'adresse annuellement à toutes les équipes hospitalières de Belgique afin de proposer des projets axés sur le bien-être, le confort et la qualité de vie du patient hospitalisé.



LA MISE EN EXPLOITATION D'UN NOUVEAU PAVILLON DE DÉFENSE SOCIALE

La défense sociale concerne les personnes atteintes de troubles mentaux qui ont commis un crime ou un délit et qui ont été reconnues irresponsables du contrôle de leurs actes. Une mesure d'internement est prise par le tribunal. Les objectifs de cette mesure sont de protéger la société et de garantir aux personnes internées une prise en charge qui leur permettra de reprendre une place dans la société.

La défense sociale permet ainsi de faire la différence entre les peines réservées aux personnes reconnues responsables de leurs actes et les mesures applicables aux personnes atteintes de troubles mentaux dont la détention en prison est inadaptée.

Sur le site du CHP Chêne aux Haies, le pavillon « Claudel » prend exclusivement en charge des patientes internées sous tutelle d'une commission de défense sociale ou placées en détention préventive par décision du juge d'instruction.

En juin 2014, ce service a déménagé dans de nouvelles infrastructures adaptées à la prise en charge des patientes et aux spécificités de la psychiatrie médico-légale, au sein d'un pavillon sécurisé comportant 32 chambres individuelles.



LES JOURNÉES DE SENSIBILISATION

L'animation de journées de sensibilisation en collaboration avec les médecins concernés et les autres intervenants de terrain a été, comme chaque année, l'une des préoccupations majeures de notre service communication :

- **13 mars** : Journée mondiale du rein ;
- **21 mars** : Journée mondiale du sommeil ;
- **12 mai** : Stand pour la journée mondiale de fibromyalgie ;
- **12 mai** : Journée mondiale de l'infirmière ;
- **2 juin** : Journée mondiale sans tabac ;
- **23 juin** : Journée mondiale du personnel d'entretien ;
- **4 septembre** : Stand Mons 2015 avec un stand dans le hall d'accueil du CHU ;
- **10 septembre** : Stand scléroses en plaques vente de chocolats ;
- **1er octobre** : Journée mondiale de la personne âgée ;
- **9 octobre** : Journée de l'arthrite avec un stand dans le hall d'accueil du CHU ;
- **11 octobre** : Journée Cancer du Sein ;
- **15 octobre** : Breast reconstruction Day ;
- **14 novembre** : Journée mondiale du diabète ;
- **25 novembre** : Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ;
- **1er décembre** : Journée mondiale de lutte contre le SIDA ;
- **3 décembre** : Maladie de Verneuil en Belgique avec un stand dans le hall d'accueil du CHU ;
- **9-10 décembre** : Marché de Noël au Centre Montois de Réadaptation sur le site du CHP Chêne aux Haies ;
- **17-18 décembre** : Marché de Noël dans le hall d'accueil du CHU.

LES EXPOSITIONS RÉALISÉES DANS LE HALL D'ACCUEIL

- **Du 5 au 9 mars 2014** : Femme (Nancy Wattiaux) ;
- **Du 4 au 23 avril 2014** : Expo photos Nuri Senemek ;
- **Du 9 au 23 mai 2014** : Expo de l'Arbre Vert ;
- **Du 21 juin au 11 juillet 2014** : Atelier Crea ;
- **Du 17 octobre au 3 novembre** : Patients (André Delvigne) ;
- **Du 7 au 26 novembre 2014** : Samuel Delcroix.



BILAN D'ACTIVITÉS



ACTIVITÉS MÉDICALES SITE CHU AMBROISE PARÉ

Le CHU Ambroise Paré a vécu une période de croissance importante durant ces deux dernières années. Les équipes médicales ont été largement renforcées et des investissements ont été consentis dans les équipements médicaux afin de poursuivre notre objectif d'offrir à la population de Mons-Borinage la structure de soins la plus complète possible.

Ces efforts ont permis à l'hôpital d'augmenter fortement sa fréquentation et son attractivité auprès des patients et des différents intervenants du secteur médico-social. L'année 2014 a été particulièrement intense et marquée par une progression majeure de notre activité (voir p. 19 La croissance d'activité).

Dans le contexte actuel du secteur des soins de santé (règles de financement, compression des durées moyennes de séjour, recherche d'alternatives à l'hospitalisation classique, évolution constante des techniques chirurgicales et d'aide au diagnostic), le département médical du CHU Ambroise Paré s'est efforcé de stabiliser sa structure et d'axer ses efforts sur l'optimisation de l'organisation de ses services médico-chirurgicaux et médico-techniques.

Parmi les principales réalisations de l'année 2014, nous citerons :

LE QUARTIER OPÉRATOIRE

Déjà développé précédemment dans ce rapport (voir p. 26), un nouveau quartier opératoire doté de six salles a été mis en exploitation au début de l'année 2014. Y sont principalement pratiquées les interventions de Chirurgie Orthopédique, Chirurgie Plastique et Chirurgie des tissus mous.

Le gain de place et l'installation des technologies les plus récentes ont permis à notre personnel d'évoluer dans un cadre de travail de haute qualité.

Le second quartier opératoire de l'hôpital a été maintenu en exploitation et permet d'accueillir les services de Neurochirurgie, de Chirurgie Vasculaire, d'Ophtalmologie, de Stomatologie, d'ORL, de Pédiatrie, de Gynécologie ou encore d'Urologie.

Ces secteurs sont également en progression.

LES PROGRAMMES DE SOINS

L'accès à des programmes de soins permettant d'offrir une prise en charge et une expertise thérapeutique dans des domaines ciblés constitue un objectif de choix.

En 2014, en réseau avec nos différents partenaires, les démarches ont été poursuivies pour obtenir des programmes de soins dans les secteurs de :

- La sénologie « Clinique du Sein » ;
- La pédiatrie ;
- Le traitement des accidents vasculaires cérébraux.

LES COLLABORATIONS

Une convention de groupement d'hôpitaux a été signée entre le CHUPMB, l'hôpital Erasme, l'ULB (Université Libre de Bruxelles), l'ISPPC (Intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi) et le CHU du Tivoli.

Considérant que nos hôpitaux ont un caractère pluraliste et font partie d'un même réseau, cette collaboration possède une légitimité géographique et médicale incontestable.

Ce groupement d'hôpitaux a pour but de développer une offre de soins ambulatoires et d'hospitalisation qui puisse satisfaire les besoins de santé de l'ensemble de la population desservie et de développer des créneaux spécifiques et crédibles en matière de santé, d'enseignement ou de recherche scientifique.

L'AXE UNIVERSITAIRE

Dans une logique de développement du caractère universitaire de l'institution, l'hôpital a poursuivi en 2014 :

- Les maîtrises de stages (ULB et U-MONS) dans l'ensemble des services médicaux ;
- son programme de publications médicales ;
- l'organisation de congrès médicaux et de réunions scientifiques ;
- les activités de recherche fondamentale et clinique en collaboration avec l'U-MONS notamment.

LES AUTRES SECTEURS

De manière générale et pour tous les secteurs chapeautés par la Direction Médicale du CHU Ambroise, nous saluerons les efforts qui ont été consentis pour satisfaire à l'augmentation d'activité.

Les services médico-techniques et médico-chirurgicaux, le secteur ambulatoire et d'hospitalisation et les hôpitaux de jour médical, chirurgical et oncologique ont tous participé activement au développement de notre hôpital public.



ACTIVITÉS MÉDICALES SITE CHP CHÊNE AUX HAIES

Durant l'année écoulée, de nombreuses initiatives furent prises pour stabiliser et développer les différentes activités médicales en place au sein du CHP Chêne aux Haies.

Le département médical a mis l'accent sur les objectifs opérationnels suivants :

L'HÔPITAL

- Le développement de la pédopsychiatrie avec l'engagement d'un 4e pédopsychiatre, la création d'une unité ambulatoire pluridisciplinaire d'évaluation d'enfants en décrochage scolaire et l'acquisition de lits d'indice k pour la création d'un hôpital de jour pour adolescents qui verra le jour en 2015.
- La réorganisation de la prise en charge somatique avec plus de médecins généralistes par patient, l'attribution de maximum 60 lits par médecin généraliste, la mise en place de procédures standardisées de prise en charge avec des ordres permanents ;
- La poursuite du processus d'intégration avec le service de psychiatrie du CHU Ambroise Paré, une fusion administrative des équipes étant programmée pour 2015 ;
- L'actualisation de la prise en charge de patients internés en défense sociale, avec le déménagement dans un nouveau pavillon (voir p.30)
- Le développement des interactions avec les nouveaux acteurs du réseau extrahospitalier et en particulier, le centre de revalidation fonctionnelle « Impulso ».
- La poursuite du projet médical autour du contrôle du tabac en milieu hospitalier (premières évaluations de la réduction des espaces fumeurs, propositions d'activités alternatives et de prises en charge pour ceux qui souhaitent arrêter de fumer).

LA MAISON DE SOINS PSYCHIATRIQUE

- La MSP se place en tant que partenaire du CHP Chêne aux Haies avec une planification des infrastructures à modifier et à moderniser pour la prise en charge de patients chronifiés dans des programmes d'autonomisation..

LE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- En 2014, le CHP a produit ou collaboré à 2 articles scientifiques répertoriés dans la base de données Medline.

LES CHANGEMENTS DANS L'ÉQUIPE PSYCHIATRIQUE

- Engagement de deux psychiatres.

LES ACTIVITÉS DE LIAISON

Les liaisons entre les médecins du CHP et les partenaires de soins sont nombreuses. Parmi ces derniers, nous citerons :

- Le CHU Ambroise Paré ;
- le CHU Brugmann ;
- les Cliniques Universitaires St-Luc ;
- l'Hôpital Saint-Bernard de Manage ;
- l'Hôpital Saint Jean de Dieu ;
- l'Initiative d'Habitation Protégée « L' Appart » ;
- le Centre Hospitalier Régional Mons-Hainaut (Consultations) ;
- le Groupe Justice de la Plate-Forme Picarde de Concertation pour la Santé Mentale ;
- le Groupe de travail « Circuit de soins internés » ;
- la conférence des médecin-chefs des hôpitaux psychiatriques de Wallonie et de Bruxelles ;
- l'ASBL Parenthèses – prise en charge ambulatoire de patients souffrant de dépendances.





ACTIVITÉS INFIRMIÈRES ET PARAMÉDICALES TRANSVERSALES

Les Départements Infirmiers et Paramédicaux du CHU Ambroise Paré et du CHP Chêne aux Haies comprennent l'ensemble du personnel infirmier, soignant et paramédical de nos deux hôpitaux.

Les départements infirmiers des deux hôpitaux se sont fixée une triple mission :

1. assurer des **soins de qualité** et contribuer au **bien-être de son personnel** ;
2. en partenariat avec les différentes écoles conventionnées avec l'institution, assurer une mission **d'enseignement** ;
3. participer, dans la mesure de ses compétences et de ses moyens, aux projets de **recherche** initiés dans l'institution.

En terme de qualité de soins infirmiers, nous voulons, grâce à la formation permanente, entretenir l'expertise des équipes sur les thèmes suivants:

- la relation d'aide en recourant au **nursing intégré** ;
- la prévention des infections nosocomiales ;
- la prévention et le traitement des escarres ;
- la prévention et le traitement de la dénutrition hospitalière ;
- la prévention et le traitement de la douleur, notamment par son implication dans l'équipe d'algologie ;
- la bonne administration des traitements prescrits et la prévention des erreurs d'administration médicamenteuse ;
- la manutention correcte des patients et la prévention des chutes ;
- l'actualisation des pratiques en ce qui concerne les soins de plaies ;
- le développement de la culture palliative via le rôle de l'équipe mobile de la fonction palliative ;
- l'actualisation de la démarche en soins infirmiers par le recours aux transmissions ciblées, maintenant connues de l'ensemble du personnel et dont l'implantation se poursuit.

De manière transversale entre les différents sites du CHUPMB, la formation permanente a été très active en assurant et en coordonnant de nombreuses formations dédiées au personnel d'encadrement et au personnel porteur d'un titre professionnel particulier ou d'une qualification professionnelle particulière.

Signalons que 116 séances de formation abordant 55 thèmes différents ont été proposées en 2014 sur le site du CHU et ont permis d'accueillir 1.756 participants internes et 90 externes. Sur le site du CHP, 79 séances de formation abordant 35 thèmes différents ont été proposées. 1.540 agents y ont participé dont 69 provenant du CHU.

De son côté, l'infirmière hygiéniste a contribué à l'actualisation et à la mise en œuvre de nombreux protocoles. Elle a participé activement au Comité d'Hygiène hospitalière tant sur le site du CHP Chêne aux Haies que sur celui du CHU Ambroise Paré.

Le personnel paramédical (psychologues, ergothérapeutes, logopèdes, kinésithérapeutes, diététiciens, assistants sociaux, éducateurs, audiologue, technologues en imagerie médicale, technologues de laboratoire...) attaché aux Départements Infirmiers a également œuvré au développement des nouvelles activités et au maintien des collaborations avec l'ensemble des services de l'institution.





DÉPARTEMENT INFIRMIER CHU AMBROISE PARÉ

Durant l'année 2014, le Département Infirmier du CHU Ambroise Paré a été particulièrement impliqué dans la concrétisation du projet institutionnel de l'Aile Jean-Claude Carpentier.

Nos équipes ont pris pleinement possession des unités d'hospitalisation et d'un nouveau quartier opératoire.

Dès janvier, nous avons mis en exploitation le nouveau bloc opératoire tout en continuant nos activités au sein de l'ancien bloc, situé au 1^{er} étage de l'aile B.

Les unités de Maternité – secteur post-partum, une des deux unités de Chirurgie Orthopédique, la Chirurgie Générale, la Pneumologie – ORL et l'Onco – Hématologie se sont installées dans les différents étages de la nouvelle aile.

Nous avons également dû gérer plusieurs déménagements temporaires d'unités pour permettre le reconditionnement complet du 4^e étage de l'hôpital.

Celui-ci accueillera, dans de tout nouveaux locaux, une extension de la maternité, le bloc accouchement et l'unité de néonatalogie.

En étroite collaboration avec le Département médical, nous avons géré divers dossiers tels que :

- Les adaptations du plan Mash ;
- le processus de prise en charge de patients susceptibles d'être atteints du virus Ebola ;
- les programmes de soins (Le traitement des accidents vasculaires cérébraux, La pédiatrie...)

L'augmentation de la fréquentation et de l'activité institutionnelle a forcément eu des répercussions sur les unités de support à l'activité médico-infirmière.

Ainsi, des services tels que la stérilisation, les équipes mobile de jour et de nuit ou encore le brancardage... ont nécessité des adaptations organisationnelles.

Enfin, durant cette année 2014, le Département Infirmier s'est appliqué afin d'intégrer au mieux ses nombreux nouveaux collaborateurs.



DÉPARTEMENT INFIRMIER ET PARAMÉDICAL CHP CHÊNE AUX HAIES

Durant l'année 2014, le Département Infirmier et Paramédical du CHP Chêne aux Haies a mis l'accent sur une série d'objectifs opérationnels. Parmi ceux-ci nous citerons :

- La mise en place d'un programme de formation et d'un accompagnement des équipes soignantes sur la démarche en soins, l'écriture structurée et l'introduction d'échelles de mesure. Partage d'expériences avec d'autres institutions psychiatriques sur l'écriture structurée. Une Infirmière Chef de Service participe aux rencontres inter-hôpitaux sur le sujet et nous partageons nos bonnes pratiques ;
- la révision des procédures en ce qui concerne la privation de liberté (contention, administration des biens, mise en isolement...). Travail en sous-groupes multidisciplinaires ;
- la poursuite du déploiement du dossier patient informatisé ;
- le développement d'un projet intitulé « Les Chenapans » grâce au financement obtenu par la fondation Belfius ;
- l'intégration du service de soins à domicile, la mise en place de collaborations avec l'hôpital général, le développement de l'activité et la formation du personnel ;
- la poursuite du travail engagé autour du contrôle du tabagisme en milieu hospitalier ;
- la réorganisation du travail de l'équipe soignante dans le cadre du déménagement du pavillon Claudel (voir p. 30) ;
- la collaboration avec le département médical pour l'écriture d'ordres permanents ;
- la poursuite du travail engagé dans le cadre de la réforme en santé mentale : point info SPAD, CRF Impulso ;
- la formation du personnel infirmier : titre et/ou qualification en santé mentale.



Le Département des Ressources Humaines a été particulièrement actif en 2014, que ce soit sur sa mission de base, en permettant le recrutement, les mutations internes et les aménagements de temps de travail à plus de 100 personnes par mois mais également sur les domaines liés à la gestion des talents et des carrières et à l'évaluation du personnel. Voici ses principales réalisations :

Recrutement, gestion des talents et des carrières

- recrutement de nombreux emplois, notamment pour les départements infirmiers et logistique;
- poursuite de la politique de reclassement de travailleurs déclarés médicalement inaptes à l'exercice de leur fonction ;
- poursuite de la politique d'intégration de personnes handicapées, avec le recrutement de plusieurs travailleurs accompagnés par l'AWIPH ;
- gestion de 55 appels à candidatures internes ;
- poursuite de la politique de nominations, avec notamment, l'organisation d'épreuves internes pour les candidats paramédicaux ;
- coaching personnalisé de certains responsables d'équipe rencontrant des difficultés ou des défis particuliers ;
- poursuite des formations en gestion d'équipe.

Evaluation

- Accompagnement de chaque responsable d'équipe dans la mise en application de la procédure d'évaluation ;
- nouvel outil d'appréciation du fonctionnement des travailleurs en période d'essai ou en contrat à durée déterminée ;
- validation officielle des fiches de fonction servant de base à l'évaluation.

Simplification administrative et gestion du Service du Personnel

- Mise en place, avec l'aide de notre gestionnaire DataWareHouse, d'un outil permettant à chaque Directeur de département d'obtenir de manière aisée les données essentielles relatives à leurs agents ;
- mise à jour de la « FAQ PEP » sur l'intranet.

Autres

- Configuration des tableaux de bord RH et appréhension de ceux-ci par les responsables de département ;
- en partenariat avec le SPMT, retour aux équipes des résultats de l'enquête relative au bien-être du personnel et diverses analyses psychosociales ;
- encodage et réponse aux 390 candidatures mensuelles ;
- édition et envoi des 2.270 bulletins de paie mensuels.

Les lignes directrices de l'action du département informatique ont été poursuivies dans l'ensemble des domaines couverts par le métier. Il s'agit, entre autres, de la gestion du parc informatique et du réseau, de la consolidation des applications et des logiciels administratifs, du déploiement de l'informatique médicale au travers, notamment, du dossier informatisé ou encore de la consolidation de la technologie dans l'imagerie médicale.

Au-delà de la gestion et de la maintenance du parc et du réseau informatique, l'année 2014 a été riche en nouveaux développements. Nous citerons parmi ceux-ci :

Sur le site du CHU Ambroise Paré

- Mise en route de l'infrastructure du nouveau quartier opératoire ;
- service des urgences : projet UREG (SPF Santé), enregistrements des données administratives, adaptation du tableau blanc des urgences aux exigences légales, envoi des données on-line aux SPF Santé ;
- déploiement de l'environnement logiciel de gestion des soins à domicile ;
- installation d'une infrastructure permettant la retransmission Haute Définition d'opérations chirurgicales en direct du quartier opératoire (retransmission interne et/ou externe) ;
- déploiement d'un logiciel de gestion de la Dialyse dans le cadre de la convention signée avec le CHU de Charleroi ;
- poursuite de la modernisation de l'environnement WIFI du site ;
- introduction de la reconnaissance vocale chez les cliniciens ;
- mise à jour du logiciel du Laboratoire avec un nouveau module d'Immuno-Hématologie (IH) pour la banque de sang ;
- Résumé Hospitalier Médical : création et cryptage des données de correspondance RHM pour le SPF Santé ;
- consultations préopératoires : proposition des examens préopératoires à effectuer sur base de table de décision et ce à partir du dossier médical ;
- scanning des archives médicales: démarrage du projet d'intégration des dossiers papier historiques dans le dossier médical informatisé ;
- récupération automatique de la prescription médicale informatisée dans les rapports de sortie ;
- digitalisation de la salle d'opération robotisée ;
- connexion de tous les nouveaux appareils médicaux mis en place.

Sur le site du CHP Chêne aux Haies :

- Poursuite du déploiement Dossier Infirmier Informatisé ;
- déploiement d'une nouvelle infrastructure informatique pour le nouveau pavillon sécurisé de la Défense Sociale ;
- déploiement du logiciel de prise de rendez-vous ;
- création d'une nouvelle infrastructure informatique pour le centre d'examen d'électrophysiologie ;
- modernisation de l'infrastructure serveurs.

Pour l'ensemble des sites :

- Mise en place des prérequis à la migration du dossier médical informatisé ;
- renouvellement de la plateforme de communication entre l'institution et les mutualités ;
- intégration on-line dans les agendas médicaux des rendez-vous à partir du Dossier Médical ;
- mise en place de la prescription ambulatoire avec signature digitale ;
- remplacement de la plateforme obsolète de Dictée Vocale par téléphone ;
- uniformisation des logiciels de gestion des cuisines ;
- MediPrima: consultation de la prise en charge des patients provenant du CPAS
- externalisation de la mise sous pli et de l'envoi des factures destinées aux patients ;
- mise en place de la nouvelle téléphonie : développement de nouvelles interfaces pour l'envoi des codes d'accès vers la centrale, tarification des appels et adaptations à la nouvelle numérotation de tous les documents produits par l'informatique (notes médicales, factures, courrier externes) ;
- poursuite de la modernisation du parc PC et du parc d'impression ;
- élaboration du cahier des charges pour le renouvellement de la gestion administrative (ATD-TARFAC) et analyse des offres.





DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Dans les différents services placés sous la responsabilité de la Direction administrative et financière, le travail de contrôle et d'optimisation des procédures existantes a été poursuivi.

De manière générale, des efforts visant à tendre vers une plus grande qualité et exhaustivité dans le traitement des paramètres financiers, des enregistrements et des données comptables et de facturation se poursuivent d'année en année.

En étroite collaboration, les différents services issus de ce département ont entrepris un ensemble diversifié d'actions dont les principales ont été, en 2014 :

- Information au patient sur la nécessité de percevoir les montants dus dès les guichets d'accueil ;
- développement de nouveaux tableaux de statistiques d'activité ;
- implémentation d'un nouveau logiciel pour le call center ;
- dans le secteur de la perception (desks d'accueil, call-center, dispatch, archives...), l'accent a été mis sur la nécessité de développer la polyvalence dans l'exécution des différentes tâches. Le déplacement du desk de prise de rendez-vous a permis une meilleure prise en charge du patient, dans un espace plus discret. Un renforcement en personnel a été apporté suite à l'intégration du desk d'accueil de la stomatologie, dentisterie et orthodontie. Cet apport a permis d'augmenter la qualité de la prise en charge des appels téléphoniques. Le projet d'obtention du label de qualité basé sur le modèle d'Excellence Européen de l'EFQM a été présenté et la procédure de suivi qui en découle a été lancée avec la participation active du personnel ;
- dans le secteur de l'admission des Urgences, compte tenu de l'augmentation de l'activité, la charge de travail du personnel a été allégée de certaines tâches d'encodage. Des espaces de communication ont été mis en place afin de récolter remarques, commentaires et inquiétudes du personnel dans le cadre du déménagement du service ;
- pour le service facturation, l'ensemble des tâches et procédures ont été analysées en vue de l'implémentation du nouveau logiciel prévu pour l'année 2015. Les outils de contrôle, via le datawarehouse, ont été amplifiés ;
- dans le secteur du recouvrement, des réunions de suivi du plan d'action démarré en mars 2013 ont été organisées. On a poursuivi l'analyse de l'origine des créances et développé les procédures permettant de mieux réaliser la perception dans les secteurs identifiés comme générateurs de créances. Le plan d'actions a déjà fait ses preuves ;
- au niveau de la cellule RCM, un codage on-line a été mis en place dans certains secteurs. De nouveaux tableaux de contrôle ont été développés afin d'augmenter la qualité des données. L'organisation des réunions avec les médecins a été poursuivie ;
- comme chaque année, des réunions par service ont été organisées. Véritable espace de discussion, elles ont permis à chacun de pouvoir s'exprimer sur son vécu, ses expériences et ses attentes.



DÉPARTEMENT LOGISTIQUE ET INFRASTRUCTURES

Comme chaque année, le département Logistique et Infrastructures a été attentif à la maintenance et à la rénovation des infrastructures existantes.

Nous noterons que la surface effective des bâtiments à gérer s'est accrue de plus de 40.000 m² sur le site du CHU Ambroise Paré et de plus de 3.000 m² sur le site CHP Chêne aux Haies.

En 2014, le Département Logistique et Infrastructures a dû gérer :

Sur le site du CHU Ambroise Paré :

- La mise en service du nouveau quartier opératoire ;
- la mise en service de l'unité de néonatalogie et du nouveau bloc obstétrique au 4e étage de l'aile B, incluant une salle d'opération ;
- la poursuite des travaux relatifs aux futurs services des Urgences et des Soins Intensifs ;
- la poursuite des travaux de rénovations lourdes de l'unité de maternité du 4e étage des ailes A et D, devant s'ouvrir début 2015 ;
- la poursuite des travaux de rénovation de la chaufferie et de la production d'eau chaude sanitaire ;
- la poursuite des travaux d'extension du bâtiment en vue d'accueillir le Centre Montois d'Ophtalmologie comportant 2 salles d'opération ;
- le début du chantier de gros-œuvre du bâtiment « Saint-Georges » devant accueillir les bureaux de la direction en vue d'une occupation au second semestre 2015 ;
- les travaux de réaménagement du service d'Endoscopie au 1er étage de l'aile D avec l'ajout d'une nouvelle salle d'endoscopie et l'agrandissement du local de lavage des endoscopes, tout en maintenant l'activité.

Sur le site du CHP Chêne aux Haies :

- La mise en service du nouveau pavillon de défense sociale « Claudel » ;
- la mise en service du bâtiment administratif et de son extension ;
- la poursuite des travaux d'étanchéité des pavillons « Magritte » et « Baudelaire ».

De manière générale, le déploiement de la nouvelle centrale téléphonique, sur toutes les implantations du CHUPMB, a été finalisé.



DÉPARTEMENT DE LA PHARMAIE

L'année 2014 a été marquée par une augmentation du volume d'activité suite à l'arrivée de nombreux médecins et à l'ouverture de l'aile Jean-Claude Carpentier et du nouveau bloc opératoire.

Cette augmentation d'activité s'est ressentie dans la distribution des médicaments, du matériel stérile et des implants.

L'année 2014 a également été une année de remaniement dans l'organisation du département pharmacie qui est constituée de deux équipes distinctes réparties sur les sites du CHP Chêne aux Haies et sur le site du CHU Ambroise Paré.

Deux nouveaux titulaires ont été nommés pour diriger les deux officines hospitalières. Ceux-ci sont désormais aidés dans leurs tâches par Mr Sediri Karim, entré en fonction au 1er septembre 2014 et chargé de coordonner le fonctionnement des deux équipes et d'optimiser la gestion financière des officines.

Les premières réalisations de cette nouvelle équipe ont été :

- Développement des collaborations entre les 2 officines qui étaient précédemment quasi inexistantes : tendre vers une harmonisation des médicaments utilisés au niveau des deux sites, établir des contrats d'achats communs, dépannage de médicaments inter-sites... ;
- organisation d'un rôle de garde commun pour les 2 sites ;
- externalisation de préparations spécifiques ;
- amélioration de la gestion du circuit des implants sur le site d'Ambroise Paré. La collaboration entre le bloc opératoire, la pharmacie et la stérilisation a été améliorée afin de tendre vers une meilleure gestion.
- redynamisation du fonctionnement du comité médico-pharmaceutique et du comité du matériel médical ;
- entreprise de démarches pour l'intégration à une centrale de marchés hospitalière wallonne afin de répondre à la législation sur les marchés publics. Intégration effective au 1er janvier 2015 ;
- optimisation de la gestion de certaines médicaments spécifiques comme les médicaments PMA, vaccins de la clinique du voyage, attelles orthopédiques.... ;
- amélioration des négociations avec les fournisseurs.





STATISTIQUES D'ACTIVITÉ

STATISTIQUES D'ACTIVITÉ

TABLEAU DES STATISTIQUES D'ACTIVITÉ ET D'OCCUPATION

Site CHU Ambroise Paré						
	DONNEES				PROJECTIONS	
I. Nombre de journ. hospit.	2011	2012	2013	2014	2015	2016
- chirurgie	12.487	13.757	19.378	26.878	27.147	27.500
- médecine	18.303	21.792	26.463	28.394	28.700	29.000
- gériatrie	19.147	17.898	15.040	18.455	18.640	19.000
- soins intensifs	2.846	2.811	2.712	2.898	2.927	2.927
- pédiatrie	4.154	4.460	4.272	4.418	4.462	4.470
- maternité	4.759	3.859	4.830	6.554	6.550	6.550
- neuro-psychiatrie (index A)	9.366	9.271	9.578	9.130	9.221	9.314
- SP palliatif	1.954	1.976	1.987	1.851	1.850	1.850
- SP chronique	12.527	12.935	12.230	17.285	17.300	17.350
TOTAL	85.543	88.759	96.490	115.863	116.797	117.961
II. Taux d'occupation	2011	2012	2013	2014	2015	2016
- chirurgie	59%	65%	92%	105%	91%	92%
- médecine	67%	80%	97%	88%	79%	79%
- gériatrie	89%	83%	56%	68%	69%	70%
- soins intensifs	87%	86%	83%	88%	89%	89%
- pédiatrie	47%	51%	49%	48%	45%	45%
- maternité	65%	53%	66%	90%	90%	90%
- neuro-psychiatrie (index A)	86%	85%	87%	83%	84%	85%
- SP palliatif	89%	90%	91%	85%	84%	84%
- SP chronique	86%	89%	84%	118%	118%	119%
III. Durée de séjour	2011	2012	2013	2014	2015	2016
- chirurgie	4,23	3,78	4,40	4,11	4,11	4,13
- médecine	4,79	5,04	5,68	5,69	5,74	5,80
- gériatrie	13,58	13,69	20,00	20,41	20,41	20,60
- soins intensifs	8,52	8,47	6,94	10,31	10,31	10,21
- pédiatrie	2,89	2,99	3,08	2,78	2,78	2,76
- maternité	4,38	3,55	3,69	3,80	3,76	3,73
- neuro-psychiatrie (index A)	26,24	25,12	27,84	29,84	29,84	29,84
- SP palliatif	22,99	18,64	20,92	17,97	17,78	17,61
- SP chronique	43,20	44,30	45,98	34,57	34,26	34,02
IV. Nombre d'admissions	2011	2012	2013	2014	2015	2016





- chirurgie	2.950	3.643	4.403	6.532	6.597	6.663
- médecine	3.819	4.322	4.662	4.988	5.000	5.000
- gériatrie	1.410	1.307	752	904	913	922
- C + D	863	513	714	708	715	722
- soins intensifs	334	332	391	281	284	287
- pédiatrie	1.437	1.492	1.388	1.588	1.604	1.620
- maternité	1.086	1.086	1.309	1.723	1.740	1.758
- neuro-psychiatrie (index A)	357	369	344	306	309	312
- SP palliatif	85	106	95	103	104	105
- SP chronique	290	292	266	500	505	510
Total	12.631	13.462	14.324	17.633	17.771	17.899
V. Nombre de consultations	2011	2012	2013	2014	2015	2016
- anesthésiologie	2.956	3.551	4.863	6.272	6.335	6.398
- cardiologie	8.523	9.713	9.788	10.630	10.736	10.844
- chirurgie abdominale	11.274	12.298	13.294	14.417	14.561	14.707
- chirurgie plastique	1.706	1.776	1.924	3.222	3.254	3.287
- dermatologie	12.285	14.247	11.827	14.053	14.194	14.335
- urgences	14.084	15.204	20.936	31.060	31.371	31.684
- gastro-entérologie	5.836	7.142	7.078	7.939	10.000	10.050
- gynécologie-obstétrique	25.092	26.666	31.475	35.816	36.174	36.536
- médecine interne	15.133	17.771	18.179	21.548	21.763	21.981
- neurochirurgie	0	267	1.869	2.078	2.099	2.120
- neurologie	10.496	10.531	11.629	12.351	12.475	12.599
- ORL	8.663	11.153	10.799	10.839	10.947	11.057
- ophtalmologie	9.763	10.285	10.493	10.275	10.378	10.482
- chirurgie orthopédique	22.001	23.423	23.450	38.155	38.537	38.922
- pédiatrie	18.856	18.927	20.789	27.331	27.604	27.880
- pneumologie	6.414	7.119	7.271	7.539	7.614	7.691
- psychiatrie	6.009	7.623	8.375	10.071	10.172	10.273
- rhumatologie-revalidation	3.846	4.625	4.469	5.814	5.872	5.931
- stomatologie	9.579	10.463	10.229	10.652	11.500	12.500
- urologie	4.538	4.645	4.853	4.549	4.594	4.640
- centre de médecine sportive	3.406	4.261	4.296	4.686	4.733	4.780
- divers	1.087	844	661	1.618	1.634	1.651
TOTAL	201.547	222.534	238.547	290.915	296.547	300.348

En 2014, la capacité en lits agréés est obtenue en considérant le nombre de lits agréés moyen de l'année.

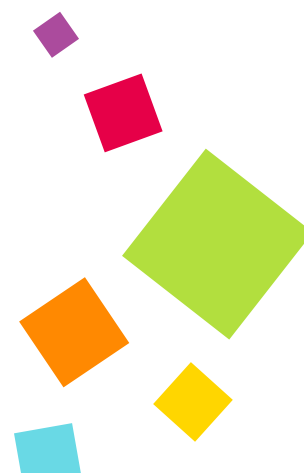
A partir de 2015, la nouvelle capacité en lits agréés est prise en considération.



TABLEAU DES STATISTIQUES D'ACTIVITÉ ET D'OCCUPATION

	Site chêne aux Haies			
<i>I. Evolution des journées par indice et par année</i>	2011	2012	2013	2014
Site Chêne aux Haies				
A	42.680	47.667	46.802	43.223
a	10.655	10.235	8.126	8.831
T	39.820	32.520	31.580	32.152
t	5.775	6.778	7.357	6.854
Défense Sociale	11.722	11.269	11.693	12.703
TOTAL	110.652	108.469	105.558	103.763
MSP (Maison de soins psychiatriques)	23.080	22.379	21.756	21.302
<i>II. Consultations au CHP</i>	2011	2012	2013	2014
<i>Consult psychiatriques</i>	3.820	4.060	3.884	3.604
<i>Consult médecine générale</i>	-	-	-	1.306*

* La législation permet, depuis peu, de tarifier les consultations de médecine générale chez un patient hospitalisé.





COMPTES ANNUELS



BILAN CHUPMB 2014
ACTIF

	Codes	2014	2013	Ecart
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	189.132.672,70	175.392.682,82	13.739.989,88
I. Frais d'établissement	20	8.989.679,56	9.261.485,75	-271.806,19
II. Immobilisations incorporelles	21	1.436.967,79	1.548.287,46	-111.319,67
III. Immobilisations corporelles	22/27	178.687.687,18	164.564.571,44	14.123.115,74
A. Terrains et constructions	22	121.336.933,03	66.896.232,49	54.440.700,54
B. Matériel d'équipement médical	23	12.878.654,88	12.902.216,64	-23.561,76
C. Matériel d'équipement non médical & mobilier	24	7.699.513,78	7.572.391,28	127.122,50
D. Location - financement et droits similaires	25	0,00	0,00	0,00
E. Autres immobilisations corporelles	26	1.125,85	1.244,15	-118,30
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	36.771.459,64	77.192.486,88	-40.421.027,24
IV. Immobilisations financières	28	18.338,17	18.338,17	0,00
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	52.899.572,94	54.704.008,56	-1.804.435,62
V. Créances à plus d'un an	29	0,00	0,00	0,00
A. Créances pour prestations	290	0,00	0,00	0,00
B. Autres créances	291	0,00	0,00	0,00
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	2.109.963,48	2.098.482,65	11.480,83
A. Approvisionnements et fournitures	31	2.109.963,48	2.098.482,65	11.480,83
VII. Créances à un an au plus		42.878.806,93	40.372.855,03	2.505.951,90
A. Créances pour prestations	400/409	38.313.309,59	31.341.759,99	6.971.549,60
1. Patients	400	3.779.158,59	3.176.745,63	602.412,96
2. Organismes assureurs	402	36.408.675,71	30.771.881,56	5.636.794,15
3. Rattrapages	403	0,00	0,00	0,00
4. Produits à recevoir	404	937.506,60	595.088,42	342.418,18
5. Créances douteuses	407	1.886.302,66	1.972.706,78	-86.404,12
6. Réductions de valeurs	409	-4.698.333,97	-5.174.662,40	476.328,43
B. Autres créances	41	4.565.497,34	9.031.095,04	-4.465.597,70
1. Médecins, dentistes, para-médicaux	415			
2. Autres	410/418	4.565.497,34	9.031.095,04	-4.465.597,70
3. Réductions de valeurs	419	0,00	0,00	
VIII. Placements de trésorerie	51/53	1.500.000,00	1.500.000,00	0,00
IX. Valeurs disponibles	55/58	4.885.603,81	9.166.176,42	-4.280.572,61
X. Comptes de régularisation	49	1.525.198,72	1.566.494,46	-41.295,74
TOTAL DE L'ACTIF		242.032.245,64	230.096.691,38	11.935.554,26



BILAN CHUPMB 2014

PASSIF

	Codes	2014	2013	Ecart
CAPITAUX PROPRES	10 à 15-18	74.641.795,39	76.073.920,41	-1.432.125,02
I. Dotations, apports et dons en capital	10	8.829.215,87	8.829.215,87	0,00
II. Plus value de réévaluation	12	0,00	0,00	0,00
III. Réserve	13	5.276.634,92	5.271.082,29	5.552,63
A. Réserve légale	130	409.950,37	404.397,74	5.552,63
B. Réserves indisponibles	131	4.866.684,55	4.866.684,55	0,00
C. Réserves disponibles	133	0,00	0,00	0,00
IV. Résultat reporté	14	25.257.821,40	25.152.321,40	105.500,00
V. Subsidés d'investissement	15	35.278.123,20	36.821.300,85	-1.543.177,65
VI. Primes de fermeture	18	0,00	0,00	0,00
VII. Provisions pour risques et charges	16	14.158.429,50	15.627.569,51	-1.469.140,01
DETTES	17/49	153.232.020,75	138.395.201,46	14.836.819,29
VIII. Dettes à plus d'un an	17	90.720.567,19	63.635.626,44	27.084.940,75
A. Dettes financières	170/4	89.768.304,47	62.683.363,72	27.084.940,75
1. Dettes de location - financement	172			
2. Etablissements de crédits	173	89.768.304,47	62.683.363,72	27.084.940,75
B. Dettes relatives aux achats biens & services	175	0,00	0,00	0,00
C. Avances Ministère de la Santé Publique	177	952.262,72	952.262,72	0,00
IX. Dettes à un an au plus	42/48	61.823.877,35	74.115.703,47	-12.291.826,12
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	8.102.210,28	6.116.906,78	1.985.303,50
B. Dettes financières	43	30.874.639,77	30.841.850,17	32.789,60
1. Etablissements de crédits	430/31	30.874.639,77	30.841.850,17	32.789,60
C. Dettes courantes	44	15.288.179,01	24.463.715,03	-9.175.536,02
1. Fournisseurs	440/444	16.953.452,81	23.360.128,33	-6.406.675,52
2. Montants de rattrapage	443	-7.153.808,17	-4.111.425,51	-3.042.382,66
3. Médecins, dentistes, para-médicaux	445	5.488.534,37	5.215.012,21	273.522,16
D. Acomptes reçus	46	33.336,94	49.905,29	-16.568,35
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	6.341.437,12	7.213.899,90	-872.462,78
1. Précompte professionnel - Impôts	450/453	1.603.774,33	1.369.583,43	234.190,90
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	4.737.662,79	5.844.316,47	-1.106.653,68
F. Autres dettes	47/48	1.184.074,23	5.429.426,30	-4.245.352,07
X. Comptes de régularisation	49	687.576,21	643.871,55	43.704,66
TOTAL DU PASSIF		242.032.245,64	230.096.691,38	11.935.554,26

BILAN CHUPMB 2014

COMPTE DE RESULTATS

	Codes	2014	2013	Ecart
I. Produits d'exploitation	70/74	188.087.972,89	158.793.951,63	29.294.021,26
A. Chiffre d'affaires	70	175.314.651,70	147.119.003,24	28.195.648,46
Budget des moyens financiers	700	80.273.292,45	68.740.118,11	11.533.174,34
Rattrapage estimé exercice en cours	701	3.775.296,70	4.096.583,74	-321.287,04
Suppléments de chambre	702	1.047.728,50	698.957,00	348.771,50
Forfaits conventions INAMI	703	4.570.273,57	4.449.594,90	120.678,67
Produits accessoires	704	63.614,19	76.668,78	-13.054,59
Produits pharmaceutiques	705	20.296.465,75	15.687.754,25	4.608.711,50
Honoraires	709	65.287.980,54	53.369.326,46	11.918.654,08
C. Production immobilisée	72	107.957,00	259.916,41	-151.959,41
D. Autres produits d'exploitation	74	12.665.364,19	11.415.031,98	1.250.332,21
Subsides d'exploitation	740/1	253.748,05	259.176,00	-5.427,95
Autres	743/9	12.411.616,14	11.155.855,98	1.255.760,16
II. Coût des produits d'exploitation	60/64	184.893.365,63	159.971.524,78	24.921.840,85
A. Approvisionnements et fournitures	60	32.459.320,40	26.607.155,23	5.852.165,17
1. Achats	600/8	32.491.908,28	26.802.448,48	5.689.459,80
Variations de stocks	609	-32.587,88	-195.293,25	162.705,37
B. Services et fournitures accessoires	61	52.761.880,31	44.488.590,38	8.273.289,93
Autres services et fournitures accessoires	610/616	12.556.450,68	11.896.309,71	660.140,97
Personnel intérimaire et mis à disposition	617	962.055,48	1.196.826,49	-234.771,01
Emoluments Administrateurs	618	103.875,56	95.889,04	7.986,52
Rétribution méd./paraméd./soignant	619	39.139.498,59	31.299.565,14	7.839.933,45
C. Rémunérations et charges sociales	62	84.093.264,99	78.166.035,57	5.927.229,42
Personnel médical	620/625	2.054.889,23	659.476,35	1.395.412,88
Autre personnel	620/625	82.038.375,76	77.506.559,22	4.531.816,54
D. Amortissements s/immobilisations	630	13.456.361,65	9.773.330,37	3.683.031,28
E. Réductions de valeurs sur actifs circulants	634	-476.328,43	-552.586,09	76.257,66
F. Provisions pour risques et charges	635/7	1.066.318,32	-228.498,41	1.294.816,73
G. Autres charges d'exploitation	64	1.532.548,39	1.717.497,73	-184.949,34
III. Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	3.194.607,26	-1.177.573,15	4.372.180,41
III. Perte d'exploitation (-)	64/70			
IV. Produits financiers	75	1.947.790,24	1.422.571,52	525.218,72
B. Produits des actifs circulants	751	57.031,91	106.463,73	-49.431,82
C. Subsides en capital et intérêts	753	1.888.710,65	1.314.675,70	574.034,95
D. Autres produits financiers	752/9	2.047,68	1.432,09	615,59
V. Charges financières	65	3.220.870,41	1.631.664,05	1.589.206,36
A. Charges des emprunts	650	2.979.611,69	1.432.237,43	1.547.374,26
B. Charges des crédits à court terme	656	30.126,31	197,79	29.928,52
C. Autres charges financières	654/9	211.132,41	199.228,83	11.903,58
VI. Bénéfice courant (+)	70/65	1.921.527,09	-1.386.665,68	3.308.192,77
VI. Perte courante (-)	65/70			
VII. Produits exceptionnels	76	2.010.259,16	4.424.641,73	-2.414.382,57
A. Reprise d'amortissements & de réduct valeur	760	0,00	1.071,02	-1.071,02
C. Reprises de provision pour R & C	762	27.229,23	92.770,77	-65.541,54
E. Autres produits exceptionnels de l'exercice	764/8	493.857,60	71.496,51	422.361,09
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	1.489.172,33	4.259.303,43	-2.770.131,10
VII. Charges exceptionnelles	66	3.820.733,62	2.541.659,80	1.279.073,82
A. Amortissements exceptionnels	660	31.491,67	10.937,64	20.554,03
C. Provisions pour risques et charges	662	-2.476.994,77	2.300.000,00	-4.776.994,77
D. Moins-values sur réalisation actifs immobilisés	663			
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664/5	6.383.865,47	117.446,27	6.266.419,20
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	-117.628,75	113.275,89	-230.904,64
IX. Produit de l'exercice	70/66	111.052,63	496.316,25	-385.263,62
Perte de l'exercice	66/70			
X. Impôts sur le résultat	67	0,00	0,00	0,00

Correction

3.138.406,24 Refact charges chp-msp 743 et 611
 2.000.000,00 Refact interne personnel hap-chp 617 et 743
 226.933,06 Loyer SP 6102 et 743
 407.889,86 Détachement pool psy chp 61905 et 70905



BILAN CHUMP 2014

AFFECTATION DU RESULTAT

	Codes	2014	2013
AFFECTATION			
A. Bénéfice à affecter	70/69	25.263.374,03	25.152.321,40
Perte à affecter (-)	69/70		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	111.052,63	496.316,25
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70		
2. Bénéfice reporté à l'exercice précédent	790	25.152.321,40	24.656.005,15
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690		
C. Dotations aux réserves	691/2	5.552,63	0,00
D. Résultat à reporter			
1. Bénéfice à reporter	693	25.257.821,40	25.152.321,40
2. Perte à reporter	793		
E. Intervention de tiers dans la perte	794		
F. Rémunérations capital	694/6		
Rémunérations capital privilégié			
Rémunérations capital non privilégié			

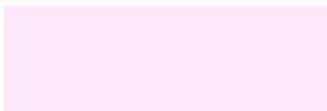
ETAT DES FRAIS DETABLISSEMENT ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET FINANCIERES CHUPMB 2014

	Codes	Frais d'établissement	Codes	Immobilisations incorporelles	Codes	Immobilisations financières
a. Valeur d'acquisition	20		21		28	
Au terme de l'exercice précédent		13.987.193,10		8.362.091,52		18.338,17
Mutation de l'exercice (+)		1.075.763,49		626.967,19		0,00
Mutation de l'exercice (-)		-38.668,05		-12.404,68		0,00
Tft d'une rubrique à 1 autre		-384.366,64		0,00		0,00
Au terme de l'exercice		14.639.921,90		8.976.654,03		18.338,17
c. Amortissements						
Au terme de l'exercice précédent		-4.725.707,35		-6.813.804,06		0,00
Mutation de l'exercice (+)		-924.534,99		-725.882,18		0,00
Mutation de l'exercice (-)		0,00		0,00		0,00
Au terme de l'exercice		-5.650.242,34		-7.539.686,24		0,00
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		8.989.679,56		1.436.967,79		18.338,17



ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES CHUPMB 2014

	22	23	24	25	26	27
	Terrains et constructions	Mat. d'équip. Médical	Mat. d'équip. non méd. et mobilier	Location financement	Autres immob. corporelles	Immobilisations en cours
a. Valeur d'acquisition						
Au terme de l'exercice précédent	135.886.953,59	56.600.360,53	33.945.128,31	122.032,10	1.244,15	77.192.486,88
Mutation de l'exercice (+)	517.763,08	2.600.785,66	869.484,81	0,00	1.125,85	21.658.279,22
Mutation de l'exercice (-)	-28.733,18	-488,98	-31.792,90	0,00	0,00	-122.326,10
Tft d'une rubrique à 1 autre	60.187.190,60	1.493.439,96	661.960,59	0,00	-1.244,15	-61.956.980,36
Au terme de l'exercice	196.563.174,09	60.694.097,17	35.444.780,81	122.032,10	1.125,85	36.771.459,64
c. Amortissements						
Au terme de l'exercice précédent	-68.990.721,10	-43.698.143,89	-26.372.737,03	-122.032,10	0,00	0,00
Mutation de l'exercice (+)	-6.235.519,96	-4.117.298,40	-1.372.530,00	0,00	0,00	0,00
Mutation de l'exercice (-)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Au terme de l'exercice	-75.226.241,06	-47.815.442,29	-27.745.267,03	-122.032,10	0,00	0,00
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	121.336.933,03	12.878.654,88	7.699.513,78	0,00	1.125,85	36.771.459,64



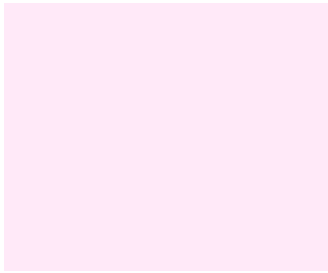
Dettes garanties par les pouvoirs publics belge

	Codes	Exercice 2014
Dettes financières		
<i>Dette à plus d'un an</i>		
Etablissement de crédit	173	89.768.304,47
<i>Dettes à un an au plus</i>		
Etablissement de crédit	430	30.874.639,77
TOTAL		120.642.944,24

Dettes fiscales, salariales et sociales

	Codes	Exercice 2014
<i>1. Impôts</i>		
- Précompte professionnel et impôts	451/453	1.603.774,33
<i>2. Rémunérations & Ch sociales</i>		
Dettes envers l'ONSS	454	410.196,77
<i>3. Autres dettes salariales et sociales</i>		
	455/9	4.327.466,02
TOTAL		6.341.437,12





Personnel et frais de personnel

	Codes	Exercice 2014	Exercice 2013
1. Effectif moyen du personnel		1.493,42	1.394,34
2. Frais de personnel (62 uniquement)			
a. Rémunérations et avantages sociaux	620	62.484.504,06	58.003.952,53
b. Cotisations patronales assur. sociales	621	18.790.770,08	17.586.202,48
c. Autres frais de personnel	623	2.464.372,08	2.320.493,40
d. Pensions de retraite et de service	624	7.366,63	12.335,00
e. Provisions salariales	625	346.252,14	243.052,16
TOTAL		84.093.264,99	78.166.035,57

Résultats et projections 2011-2016

1. PRODUITS	Résultats					Budget 2015 et Projections	
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	

I. PRODUITS D'EXPLOITATION

A. CHIFFRE D'AFFAIRES

BUDGET DES MOYENS FINANCIERS	60.536.428,50	63.662.799,12	72.836.701,85	84.048.589,15	85.017.502,98	86.500.000,00
SUPPLEMENT CHAMBRES	519.829,00	526.718,50	698.957,00	1.047.728,50	1.007.500,00	1.010.000,00
FORFAITS INAMI	3.781.437,61	4.162.103,14	4.449.594,90	4.570.273,57	4.978.219,28	5.000.000,00
PRODUITS PHARMA.	13.823.692,34	14.478.644,91	15.687.754,25	20.296.465,75	21.189.360,00	21.500.000,00
HONORAIRES	43.135.830,80	47.984.389,69	53.369.326,46	65.287.980,54	68.923.214,94	69.500.000,00
AUTRES RECETTES	52.296,61	59.640,80	76.668,78	63.614,19	63.667,00	65.000,00
TOTAL	121.849.514,86	130.874.296,16	147.119.003,24	175.314.651,70	181.179.464,20	183.575.000,00

B. PRODUCTION IMMOBILISEE

	286.048,37	329.229,17	259.916,41	107.957,00	200.000,00	200.000,00
--	------------	------------	------------	------------	------------	------------

C. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	10.536.170,26	10.930.302,90	11.415.031,98	12.665.364,19	12.043.549,14	12.000.000,00
--	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION

	132.671.733,49	142.133.828,23	158.793.951,63	188.087.972,89	193.423.013,34	195.775.000,00
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------



	Résultats					Budget 2015 et Projections	
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
II. PRODUITS FINANCIERS							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ACTIFS CIRCULANTS	346.671,49	284.268,56	106.463,73	57.031,91	45.000,00	0,00	0,00
SUBSIDES CAPITAL + INTERETS	1.394.402,39	1.434.074,64	1.314.675,70	1.888.710,65	1.886.312,17	2.200.000,00	2.200.000,00
AUTRES	-1.202,22	977,71	1.432,09	2.047,68	0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1.739.871,66	1.719.320,91	1.422.571,52	1.947.790,24	1.931.312,17	2.200.000,00	2.200.000,00
III. PRODUITS EXCEPTIONNELS							
REPRISE AMORTISSEMENTS + RED. VA- LEUR.	-10.836,21	12.857,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REPRISE PROVISIONS	0,00	0,00	93.841,79	27.229,23	0,00	0,00	0,00
PLUS-VALUES SUR ACTIFS IMMOBILISES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS	953.942,71	2.800.025,00	4.259.303,43	1.489.172,33	-2.119.742,81	-2.119.742,81	-2.119.742,81
AUTRES	162.660,00	11.816,59	71.496,51	493.857,60	0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1.105.766,50	2.824.699,16	4.424.641,73	2.010.259,16	-2.119.742,81	-2.119.742,81	-2.119.742,81
IV. TOTAL PRODUITS	135.517.371,65	146.677.848,30	164.641.164,88	192.046.022,29	193.234.582,70	195.855.257,19	195.855.257,19

2. CHARGES	Résultats					Budget 2015 et Projections	
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	

I. CHARGES D'EXPLOITATION

1.1 APPROVISIONNEMENTS							
PRODUITS PHARMACEUTIQUES	14.124.910,69	15.166.641,17	16.959.833,62	21.510.495,83	22.973.990,00		23.000.000,00
PRODUITS MEDICAUX	4.635.118,99	4.989.758,32	5.796.354,96	6.550.338,85	6.825.850,00		6.950.000,00
ENTRETIEN	750.238,87	843.364,12	1.057.223,04	989.624,45	1.077.250,00		1.090.000,00
PRODUITS ENERGETIQUES	1.567.777,83	1.794.271,74	2.080.052,42	2.485.217,73	2.789.571,86		2.850.000,00
MATERIEL BUREAU + INFORMATIQUE	359.257,80	326.299,89	368.904,79	413.867,91	362.291,34		380.000,00
LINGERIE + LITERIE	122.910,57	130.550,82	151.974,65	153.759,34	162.950,00		165.000,00
DENREES ALIMENTAIRES	227.917,86	260.081,49	312.545,15	335.171,52	319.900,00		320.000,00
AUTRES	-297.412,22	-76.009,19	-119.733,40	20.844,77	69.760,00		70.000,00

1.2 SERVICES ET FOURNITURES							
LOYERS	531.489,31	655.602,06	738.996,77	824.669,92	774.514,80		790.000,00
SERVICES EXTERIEURS	3.361.971,94	3.550.072,79	4.090.698,90	4.457.611,52	4.421.950,45		4.450.000,00
ENTRETIENS ET REPARATIONS	2.600.488,04	2.748.103,16	3.138.899,32	3.233.633,16	3.337.895,58		3.550.000,00
HONORAIRES MEDICAUX	22.460.562,33	25.920.226,89	29.721.601,77	37.321.560,32	38.919.552,54		39.000.000,00
HONORAIRES NON MEDICAUX	1.287.805,04	1.435.149,72	1.577.963,37	1.817.938,27	1.880.748,94		1.900.000,00
AUTRES	4.822.697,66	5.240.858,51	5.220.430,25	5.106.467,12	4.781.714,09		4.830.000,00

1.3 REMUNERATIONS ET CHARGES SOCIALES							
TRAITEMENTS	65.253.321,17	70.653.284,09	78.153.700,57	84.085.898,36	82.941.666,66		83.200.000,00
PENSIONS	21.196,29	16.865,41	12.335,00	7.366,63	3.000,00		0,00

1.4 AMORTISSEMENTS	8.142.585,02	8.842.392,23	9.773.330,37	13.456.361,65	14.961.631,76		16.350.000,00
--------------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------	--	---------------

1.5 REDUCTIONS DE VALEURS ET REPRISES	-537.064,76	-1.309.115,07	-552.586,09	-476.328,43	-107.000,00		0,00
---------------------------------------	-------------	---------------	-------------	-------------	-------------	--	------

1.6 PROVISIONS POUR RISQUES/CHARGES	244.525,69	-1.187.865,41	-228.498,41	1.066.318,32	203.725,48		0,00
-------------------------------------	------------	---------------	-------------	--------------	------------	--	------

1.7 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1.881.670,83	2.288.403,11	1.717.497,73	1.532.548,39	1.678.920,77		1.700.000,00
-----------------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--	--------------

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION **131.561.968,95** **142.288.935,85** **159.971.524,78** **184.893.365,63** **188.379.884,27** **190.595.000,00**



II. CHARGES FINANCIERES

INVESTISSEMENTS	1.312.457,88	1.243.629,36	1.432.237,43	2.979.611,69	4.508.086,32	4.750.000,00
CREDIT CT	0,52	10.249,15	129,75	30.126,31	27.000,00	50.000,00
AUTRES	209.614,09	204.063,09	199.296,87	211.132,41	217.095,46	220.000,00

TOTAL CHARGES FINANCIERES 1.522.072,49 1.457.941,60 1.631.664,05 3.220.870,41 4.752.181,78 5.020.000,00

III. CHARGES EXCEPTIONNELLES

AMORTISSEMENTS + RDVALEURS / IM-MOB.	75.939,64	733.760,14	10.937,64	31.491,67	0,00	0,00
RDVALEURS / IMMOB. FIN.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS	1.645.126,41	180.000,00	2.300.000,00	-2.476.994,77	0,00	0,00
MOINS-VALUES/IMMOB.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHARGES EXERCICES ANTERIEURS	213.519,42	477.016,21	113.275,89	6.449.595,65	0,00	0,00
AUTRES CHARGES	65.145,18	921.506,45	117.446,27	-183.358,93	0,00	0,00

TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES 1.999.730,65 2.312.282,80 2.541.659,80 3.820.733,62 0,00 0,00

IV. TOTAL CHARGES 135.083.772,09 146.059.160,25 164.144.848,63 191.934.969,66 193.132.066,05 195.615.000,00

3. Résultat de l'exercice	Résultats				Budget 2015 et Projections	
	2011	2012	2013	2014	2015	2016

RESULTAT DE L'EXERCICE 433.599,56 618.688,05 496.316,25 111.052,63 102.516,65 240.257,19

Réviseurs
d'EntreprisesD. Leboutte
04 340 42 23J. Mouhib
04 340 42 22S. Rahier
04 340 42 26H. Reuchamps
04 340 42 24**PROJET DE RAPPORT DU COMMISSAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA S.C. INTERCOMMUNALE C.H.U.P. DE MONS - BORINAGE POUR
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la S.C. Intercommunale C.H.U.P. de Mons-Borinage pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, établis sur la base du référentiel comptable sectoriel applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à **242.032.246 €** et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de **111.053 €**.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable sectoriel applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.





Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la S.C. Intercommunale C.H.U.P. de Mons-Borinage au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires sectorielles applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Liège, le 05 mai 2015

S.c.P.R.L. LEBOUTTE, MOUHIB & C°

Commissaire

représentée par

J. MOUHIB





LA LISTE DES ADJUDICATAIRES

ABBOTT POINT OF CARE	ENVEDERM	OVERTOOM
ACERTYS	ERBE BELGIUM	PALM SA
AEXIS MEDICAL	ERGO HOME CONSULT	PPC PARACHEVEMENT
ALPHAMED	ESI INFORMATIQUE	PROTECTION ET SECURITE
ANALIS SA/NV	ETS DELVAUX	RECON GROUP INTERNATIONAL
ARJO HUNTLEIGH	FITNESS EXPERTS	REMBRANDT MEDICAL
ASKLE SANTE	FUJITSU SIEMENS	ROCHE DIAGNOSTIC
BBRAUN MEDICAL SA	GRAPH SQUARE VISION	SECO
CANON BELGIUM SA	HAELVOET SA	SETON
CARDIONICS	HENRY SCHEIN	SIMOVISION
CARDON AURELIE	HOCS SA	SOPHYSA BENELUX
CGM LAB BELGIUM SA	HOSPILAN	SPROFIT BVBA
CHIRURGICAL MAINTENANCE	HOSPITHERA SA	STIM FORM
CHOMETTE BENELUX	IFOPSE	STOMA
CIGES	IMMED BENELUX	STRYKER
CODEMA	JOHNSON&JOHNSON	SVS MOTORS MONS
COFELY FABRICOM	KSB BELGIUM SA	TESTO
COLLIGNON ENG SA	LA LISIERE D'OR	TRILEC SUD SA
COMMECER NETHERLANDS BV	LE VIEUX BEAU DOUR	VANDEPUTTE MEDICAL BELGIE
CRETEUR	LIEGEOIS ET FILS	VEGA SA
CRIQUELIONS SERVICES	MAQUET BELGIUM	VERAFIMM PSYTEST
CUISIWAN SPRL	MD MEDICAL	VERRAX GALAND
DEN MEDICAL	MEC GROUP	VIMEDI
DENTAL PROMOTION	MEDICAL ESSENTIALS	VLV SECURITY SYSTEM
DERMAT MEDICAL SUPPLIES	MEDIPOST	WASCOS
DERMAT SA	MEDISTORE	WESCO
DICTEE VOCALE SCRL	MERCURA INDUSTRIES SA	ZEPF DENTAL
DIVERSEY	MERCURA SA	
DIVERSEY BELGIUM SA	MIELE SA	
DL MEDICAL	NETWORK BELGIUM SA	
DRAGUER MEDICAL BELGIUM	NEXIS	
DTA MEDICAL	NOOTENS	
ELLEZELLES DECOR	NWS SPRL	
ENDOVISION	OLYMPUS	



NOTES



A series of horizontal dotted lines for taking notes.



